

Le breton Armoric Holding sauve EGI Klubb

■ L'entreprise ardennaise EGI Klubb a été reprise par le puissant groupe breton Armoric Holding. 16 salariés gardent leur emploi. *Page 4*

32 M€ pour le futur musée du cirque de Châlons



■ Un nouveau bâtiment « iconique » va voir le jour à Châlons-en-Champagne dédié au cirque, ancrant la ville comme capitale de cet art vivant, selon le vœu de Benoist Apparu. *Page 6*

Le Relais du Bien-Être lève 1 M€

■ La Banque des Territoires et Inco Invest contribuent au développement des séjours organisés pour les personnes fragilisées. *Page 7*

Soutien au photovoltaïque avec Cap à l'Est

■ L'association Cap à l'Est et la Région Grand Est ont organisé un salon à Châlons pour promouvoir le photovoltaïque. *Page 5*

Portrait

■ L'Aubois Jean-Pierre Vézien. *Page 24*

11 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 12 à 22

Colis chinois : les Douanes renforcent les contrôles

Mercredi 12 novembre, aéroport de Vatry, Marne. Dans les entrepôts, des dizaines de palettes sont en transit. À peine débarqués sur le sol français en provenance de Chine, les milliers de cartons de colis attendent d'être contrôlés par les services des Douanes. Des vérifications qui se sont largement intensifiées depuis quelques semaines. À la suite du scandale des poupées vendues par la marketplace du site Shein, le gouvernement a demandé à ses services aux frontières de renforcer les contrôles sur les colis en provenance de Chine. Si l'objectif numéro 1 est bien d'empêcher l'importation de produits illégaux (armes, drogues, objets à caractère dangereux ou pédopornographique...) sur le territoire national, les opérations de contrôle vont aujourd'hui encore plus loin. « Des procédures sont actuellement diligentées par le gouvernement à l'encontre d'un certain nombre de plateformes avec cette idée que la vente en numérique n'est pas le Far West », souligne Romain Royet, le préfet de la Marne.

Aujourd'hui, 95% du flux de e-commerce en France transite par Roissy. Vatry, avec 10 millions de colis par an, est la deuxième plateforme nationale de délestage représentant environ 3% du flux national.

Page 3



La nouvelle décentralisation au cœur du Congrès des Maires

Le 73^e Congrès des Maires et présidents d'intercommunalités de la Marne, dernier rendez-vous avant les élections municipales de mars 2026, a été marqué par une projection vers l'avenir, au-delà des incertitudes financières étatiques, autour d'une nouvelle réforme de la décentralisation empreinte de simplifications et donc d'efficacité et d'économie. Franck Leroy, Président de l'association des Maires de la Marne, prend de la hauteur en évoquant des changements qui s'imposent : « On vit la fin d'un système. Celui d'un pays dont l'Etat cherche à être présent partout et où, trop souvent, il révèle une forme d'impuissance... On n'est franchement pas loin de la réalité en constatant qu'à vouloir tout

faire en même temps, l'Etat s'expose à ne rien faire de manière satisfaisante ». Il souligne ainsi les fausses pistes pour résoudre les déficits de l'Etat, comme par exemple celle de la redistribution des rôles entre collectivités : « Ce n'est pas en fragilisant une strate qu'on satisfera les autres ». Et poursuit : « Il est démontré depuis les années 80 que les collectivités gèrent mieux que l'Etat les compétences qui leur sont confiées, pourquoi ne pas imaginer une nouvelle décentralisation ? » Il insiste : les collectivités sauront mieux faire et il est temps de définir un nouveau transfert de compétences du national vers les échelons décentralisés.

Page 9

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Les prix à la consommation



Le solde commercial de la France



Les exportations françaises



baromètre

En octobre 2025, les prix à la consommation augmentent de 1,0 % sur un an

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,0 % en octobre 2025, après +1,2 % en septembre. Ce ralentissement des prix s'expliquerait par une baisse plus soutenue des prix de l'énergie, tirés par ceux du gaz et des produits pétroliers, et par le ralentissement des prix de l'alimentation. Les prix des services augmenteraient au même rythme qu'en septembre, comme ceux du tabac, et les prix des produits manufacturés diminueraient à un rythme très légèrement plus soutenu qu'au mois précédent. Sur un mois, les prix à la consommation seraient en hausse de 0,1 % en octobre 2025, après -1,0 % en septembre. (INSEE)

Au 3^e trimestre 2025, le solde commercial de la France s'améliore

Au 3^e trimestre 2025, le solde commercial de la France s'améliore de 4,5 milliards d'euros par rapport au 2^e trimestre 2025 et atteint -17,4 milliards d'euros. Le solde des matériels de transport, après un fort repli au trimestre précédent, s'améliore nettement, porté par le dynamisme des livraisons de produits aéronautiques. Le solde énergétique s'améliore pour le deuxième trimestre consécutif. Le solde agricole progresse légèrement et redevient excédentaire pour la première fois depuis le 2^e trimestre 2024. Les importations augmentent de 0,9 % au 3^e trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent et atteignent 173,1 milliards d'euros. (INSEE)

Les exportations s'accroissent de 4,1 % au 3^e trimestre 2025

Les exportations s'accroissent de 4,1 % au 3^e trimestre 2025 et atteignent 155,7 milliards d'euros. Cette hausse est due au dynamisme des livraisons de produits aéronautiques et, dans une bien moindre mesure, aux exportations d'électricité et de produits pétroliers raffinés. Les exportations aéronautiques sont en nette hausse et retrouvent leur niveau d'avant crise sanitaire. Dans les échanges avec les États Unis, cette spécificité distingue la France des principaux partenaires européens. Les exportations de nombreux produits commencent toutefois à baisser significativement. Du côté des importations de la France et de l'UE, de potentiels effets de reports de flux commencent à se manifester. (INSEE)

CELLARS, la révolution numérique est en marche



Spectaculaires. Dévoilées à l'occasion du dîner caritatif de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, les premières images numérisées des caves de champagne offrent une vue inédite du sous-sol champenois. En l'occurrence, celles de la Maison Moët & Chandon qui a permis la numérisation 3D de ses caves.

Il s'agit de la première pierre du projet CELLARS, porté par la Mission et qui s'inscrit dans une véritable démarche scientifique et collaborative, associant vigneron, chercheurs et institutions pour révéler, préserver et transmettre le patrimoine souterrain champenois. Organisé le 7 novembre au Centre des Congrès de Reims sous le haut patronage de Daniel Rondeau, membre de l'Académie Française et parrain des célébrations des 10 ans de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le dîner a permis de récolter la somme de 45 000 euros. Un montant qui sera reversé à l'Uni-

versité de Reims Champagne-Ardenne (URCA) pour soutenir le projet CELLARS développé en partenariat avec l'Institut Georges Chappaz de la Vigne et du Vin en Champagne, les unités de recherche GEGENA et LICHIS de l'URCA en permettant l'acquisition d'un scanner laser. « Le dîner caritatif a démontré l'engagement sans faille de la Champagne pour son patrimoine invisible. Chaque don est une pierre posée pour la connaissance et la transmission de ce bien collectif et unique, reconnu par l'UNESCO », souligne Séverine Couvreur, la Présidente de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Le projet CELLARS, qui avait été annoncé en début d'année, entre désormais dans une phase concrète. Il vise à cartographier, analyser et valoriser les caves de Champagne grâce à des technologies innovantes d'imagerie 3D qui ouvrent des perspectives inédites pour poursuivre ce travail avec une précision

et une ambition accrues.

Grâce à cette première étape, la numérisation 3D des caves champenoises va pouvoir entrer dans une nouvelle dimension et permettre de documenter scientifiquement ce patrimoine souterrain, unique au monde. La Mission espère ainsi sensibiliser au tout premier rang les Champenois eux-mêmes, Maisons, Vignerons, Collectivités sur la conservation de ces caves dont la Valeur Universelle Exceptionnelle a été reconnue par l'UNESCO en 2015. L'imagerie numérique permettra également de dévoiler au grand public ce patrimoine invisible et inaccessible en dehors des visites. D'ailleurs, en lançant le projet CELLARS, la Mission a marqué le coup d'envoi de la prochaine feuille de route du Plan de gestion de la Mission sur la période 2026/2036 qui ambitionne d'allier connaissance scientifique, résilience culturelle et transmission.

B.B.

Ils bougent

EMMANUEL LECOMTE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE GRAND EST



Ingénieur en agriculture issu de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, Emmanuel Lecomte a rejoint le réseau des Chambres d'agriculture en 2007. D'abord Directeur Général de la Chambre d'agriculture de l'Ariège, il a ensuite assuré simultanément la direction générale des Chambres d'agriculture du Gers, de l'Ariège et des Hautes Pyrénées. Fort de son expérience en Chambres départementales, Emmanuel Lecomte a souhaité donner une nouvelle dimension à son engagement en mettant désormais ses compétences au service de l'échelon régional. Dans le cadre de cette nouvelle mission qui a débuté le 1^{er} octobre 2025, il accompagne la mise en œuvre du projet stratégique de la Chambre régionale, qui vise à soutenir les transitions agricoles, climatiques et territoriales. Il a pour ambition de fédérer les expertises et de porter des projets concrets au service des départements, des agriculteurs et de l'ensemble des partenaires du territoire.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS

REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Contrôles des colis chinois : les Douanes sont sur le pont

e-commerce. Après le scandale Shein et à l'approche des fêtes de Noël, les services des Douanes et de la DGCCRF multiplient les contrôles sur la plateforme de l'aéroport marnais de Vatry.



Le Préfet de la Marne Romain Royet a supervisé une partie des opérations de contrôles renforcées organisées par les Douanes et les services de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) dans les entrepôts de l'aéroport de Vatry.

Mercredi 12 novembre, aéroport de Vatry, Marne. Dans les entrepôts, des dizaines de palettes sont en transit. À peine débarqués sur le sol français en provenance de Chine, les milliers de cartons de colis attendent d'être contrôlés par les services des Douanes. Des vérifications qui se sont largement intensifiées depuis quelques semaines. À la suite du scandale des poupées vendues par la marketplace du site Shein, le gouvernement a demandé à ses services aux frontières de renforcer les contrôles sur les colis en provenance de Chine.

Si l'objectif numéro 1 est bien d'empêcher l'importation de produits illégaux (armes, drogues, objets à caractère dangereux ou pédopornographique...) sur le territoire national, les opérations de contrôle vont aujourd'hui encore plus loin. « Des procédures sont actuellement diligentées par le gouvernement à l'encontre d'un certain nombre de plateformes avec cette idée que la vente en numérique n'est pas le Far West, souligne Romain Royet, le préfet de la Marne. Dans l'Union Européenne et en France on a des règles. Ces règles visent d'abord à protéger le consommateur et à éviter que des objets dangereux pour lui consommateur soient importés sur le territoire. Et bien entendu les règles visent aussi à protéger la propriété intellectuelle s'agissant de la contrefaçon. L'objet de ces contrôles est donc de vérifier quels sont les flux qui arrivent, dans quels types de paquets et d'aller chercher des produits dangereux, inter-

dit ou contrefaits voire des produits illégaux comme des armes ou des produits stupéfiants ».

10 MILLIONS DE COLIS

En plein pic d'activité des sites de e-commerce à l'approche de Noël, le nombre de colis qui affluent vers la France depuis la Chine est en forte progression. Toutes les plateformes sont concernées par ces contrôles, ceux-ci portant sur tous les produits non-conformes à la réglementation européenne et nationale, comme l'explique Philippe Reynaud directeur régional des Douanes : « Lors des contrôles effectués à Vatry depuis

jeudi dernier (6 novembre, NDLR) nous n'avons pas trouvé ce que nous appelons des prohibitions douanières - soit des armes ou des jouets assimilés à de la pédopornographie - mais nous avons plutôt constaté des infractions liées à de la non-conformité. Ce sont surtout des problèmes de normes et de contrefaçons, essentiellement sur des jouets, des produits électriques et électroniques ».

Aujourd'hui, 95% du flux de e-commerce en France transite par Roissy. Et Vatry, avec 10 millions de colis par an, est la deuxième plateforme nationale de délestage représentant environ 3% du flux national. Une situation qui explique l'attention par-

ticulière portée aux contrôles, mais qui n'est pas nouvelle : la direction générale des douanes a en effet ouvert un bureau pérenne sur l'aéroport de Vatry depuis l'an dernier pour faire face à cet afflux de marchandises et pour pouvoir le contrôler de la même façon qu'à Roissy. « Ici, nous sommes dans un entrepôt sous douane. En réalité, la douane, c'est le premier acteur à la frontière, car les plateformes de e-commerce sont des frontières numériques. Mais ensuite, ces marchandises peuvent être stockées dans des entrepôts sur le territoire avant d'être redistribuées par un opérateur postal ou autre. Bien évidemment, d'autres services peuvent également effectuer des contrôles comme la DGCCRF par exemple », rappelle le directeur régional des Douanes. En cette fin d'année, une dizaine d'agents des douanes de Vatry et de Reims, venus en renfort, assistés de deux contrôleurs de la DGCCRF procèdent aux opérations de contrôles renforcés, qui peuvent concerner plus de 1 000 colis par jour.

25% DE COLIS NON CONFORMES

« Il faut savoir que 100% des colis qui arrivent ici sont contrôlés par notre système d'information et par notre ciblage. Ensuite, ce sont quelques dizaines de colis qui sont ouverts chaque jour », précise Philippe Reynaud. L'intelligence artificielle effectue donc un premier repérage avant de céder la place à la main humaine. « Sur ce contrôle, nous faisons un ciblage très large, mais parfois ce sont aussi des ciblés plus précis en fonction des déclarations effectuées dans le système d'information de la douane. Nous avons une machine qui traite l'ensemble des colis et donc, toutes les données les concernant. Nous pouvons alors décider d'ouvrir des colis qui sont par exemple décl-

rées comme jouets, mannequins ou poupées, à l'image de ce qui a pu être trouvé ces derniers jours à Roissy. Mais aujourd'hui, ce que nous regardons surtout, à l'approche du Black Friday ou de Noël, ce sont les produits électroniques et les jouets pour faire attention à la santé et à la protection des consommateurs ». Et à ce titre, la pêche effectuée par les agents des Douanes s'avère plutôt fructueuse. Baskets, cartes Pokemon, lunettes de soleil, produits cosmétiques, produits électriques et électroniques, serviettes, jouets sans notice... 25% des colis ouverts sont aujourd'hui non conformes.

Spécialisés et habitués à ouvrir des colis et à contrôler du fret cargo au quotidien depuis des années, les agents sont constamment formés au repérage des produits contrefaits ou non conformes. Imitations grossières, points de colle apparents, absence d'étiquetage... « Nous voyons beaucoup de produits sur lesquels il manque la certification CE, des produits de contrefaçon, avec des risques d'incendie à l'usage, par exemple », explique Cédric Caumont, agent vérificateur et adjoint au bureau des Douanes. Une fois détectés, les produits non conformes sont saisis, détruits mais peuvent aussi faire l'objet d'amendes, de poursuites ou d'analyses en laboratoire et être utilisés pour réaliser des signalement auprès des services enquêteurs dans le cadre d'un démantèlement de réseaux, par exemple. « Ces contrôles renforcés durent plusieurs jours et ensuite, évidemment il faudra continuer à contrôler les arrivages quotidiens et à gérer les procédures de saisie et de destruction des colis qu'on aura retenus pendant ces opérations ».

BENJAMIN BUSSON



Outre les machines et l'expertise humaine, les équipes de la Douane font appel à des chiens pour détecter les colis suspects.



Philippe Reynaud, directeur régional des Douanes, présente un échantillon des produits contrefaits, dangereux ou non conformes découverts lors des premiers contrôles.

Industrie. Ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire le 20 octobre, l'entreprise EGI Klubb a été reprise dans la foulée par le puissant groupe breton Armoric Holding. Mais si 16 salariés gardent leur emploi, 31 autres seront licenciés.

La holding bretonne Armoric maintient EGI Klubb en vie



Le site d'EGI va perdurer aux Ayvelles sous le nom de Carnegi.

En l'espace de quelques heures, le personnel du constructeur de nacelles et de bras élévateurs des Ayvelles aura vécu un sacré ascenseur émotionnel.

Après être passé tout près d'une disparition, EGI Klubb va finalement perdurer et pouvoir poursuivre son activité sous le nouveau nom de « Carnegi » grâce à un investisseur breton. Spécialisé dans le domaine de la transformation des matériaux à haute valeur ajoutée et ayant pris l'habitude d'intégrer dans son giron des entreprises en difficulté mais dotées d'un indéniable savoir-faire, Armoric Holding a déjà sauvé de nombreuses sociétés d'un sort funeste. En sera-t-il

de même pour EGI qui fut longtemps le leader français des véhicules à bras élévateur pour la sécurité civile et l'industrie et aussi présent dans le domaine militaire ?

« ON CROIT EN L'AVENIR DU SITE »

Frédéric Louis, Président de Armoric Holding (photo ci-contre), indique : « Nous avons eu vent de l'ouverture du dossier de recherche de repreneur. Je me suis donc déplacé sur le site des Ayvelles au mois d'août et j'ai été séduit par l'infrastructure industrielle, le savoir-faire et la technologie de l'entreprise, les compétences des salariés et leur attachement à la société. Mais EGI Klubb n'avait plus aucune activité. On repart

donc de zéro. Nous croyons en l'avenir du site et allons nous atteler à réactiver le carnet de commandes en proposant à nos propres clients la technologie des bras élévateurs. »

500 SALARIÉS SUR 12 SITES INDUSTRIELS

L'entité bretonne dont le siège est basé aujourd'hui à Paris après avoir longtemps été installé à Trémeur (Côtes-d'Armor), s'est construite en l'espace de 16 ans sur plusieurs acquisitions réussies sur des niches de spécialités, comme « Sides » à Saint-Nazaire, « Essonne Sécurité », leader européen du transport de matières premières sensibles et de transports de fonds et fabricant de solutions de balistique, « Scoma », fabricant de rotules de direction pour trains et camions ainsi que des organes de sécurité et qui détient aussi la plateforme de distribution de pièces détachées. Le groupe détient aussi deux PME de La Ferté Saint-Aubin, « Cermaa » (mécanique de précision) et « Henry Outillage », en plus de « Socomo-Labourier » (usinage et engrenage) à Saint-Herblain et Concept Automate (réalisation de distributeurs automatiques, ingénierie électronique) à Brignais. « Sur le site ardennais, nous voulons réaliser des prestations de carrosserie à haute valeur ajoutée et développer le service

après-vente. Par ailleurs, grâce à cette présence dans les Ardennes, Armoric Holding va pouvoir travailler un peu plus sur le marché du Benelux en installant une task-force sur le site d'EGI, prête à intervenir chez nos clients de cette zone. »

Le leader français de la carrosserie de spécialité a aussi massivement investi dans l'innovation de nouveaux produits via le développement à Trémeur des Carrosseries Guitton-Lecuyer, numéro un français de la bétailière multiniveaux hydraulique pour le transport d'animaux vivants et des camions de transport de fonds. En renforçant encore sa toile, le groupe breton compte aujourd'hui 500 salariés au sein de 12 PME réparties aussi dans deux autres secteurs industriels : l'automobile et la tôlerie mécanique et l'ingénierie.

UN DOUZIÈME MAILLON APPELÉ CARNEGI

EGI Klubb sera donc le douzième maillon de cet ensemble qui poursuit ainsi sa croissance externe. La PME ardennaise restera dirigée par Jean-Philippe Jacques et va, dans les

prochaines semaines, s'intégrer au groupe Armoric en utilisant les mêmes méthodes d'information et de gestion. Elle œuvrera pour plusieurs divisions : carrosserie industrielle, camions anti-incendie et l'ingénierie via les camions d'inspections vidéo. Le groupe Armoric réalise un chiffre d'affaires global de 100 millions d'euros, en étant devenu le champion des engins blindés, des camions de pompiers et aussi des pièces mécaniques très techniques. D'ici trois ans, le repreneur d'EGI Klubb ambitionne de doubler ce CA dont 60 % sont réalisés à l'international.

À l'origine, en 2009, en ayant racheté la partie militaire des ETS Labbe de Lamballe, Armoric Holding avait démarré avec 12 collaborateurs en réalisant 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. « Nous sommes mobilisés chaque jour pour contribuer au rayonnement de l'industrie française. Les cinq I sont notre ADN : Industrie, International, Investissement, Innovation et Initiative », assure Frédéric Louis.

PASCAL REMY

Recyclage. Ce nouveau site est dédié à la collecte et au recyclage de déchets métalliques provenant d'entreprises, de collectivités ou encore de particuliers.

Le nouveau site de Galloo inauguré dans les Ardennes



L'inauguration s'est conclue par la traditionnelle coupe du ruban tricolore devant l'entrée du bâtiment de stockage.

Remplaçant le site de Galloo Bourg-Fidèle, désormais fermé, ce nouveau site, établi à Lumes, dédié à la collecte et au recyclage de déchets métalliques provenant d'entreprises, de collectivités ou encore de particuliers accueille désormais

clients et fournisseurs dans un espace entièrement neuf équipé des meilleures techniques disponibles.

En présence de nombreux élus, Rik Debaere, Directeur Général du groupe belge, a évoqué l'importance pour Galloo, « la plus française des

entreprises familiales belges », que revêt l'ouverture d'un nouveau site.

« Cet investissement confirme à la fois l'attachement de Galloo aux Ardennes françaises et la capacité du groupe à investir au service d'une économie locale circulaire et bas-carbone par le recyclage ». Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières et président de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, a chaleureusement accueilli l'arrivée d'une nouvelle entreprise au sein du territoire qui contribue à la fois « à renforcer son attractivité industrielle et à offrir de nouvelles solutions de proximité de gestion vertueuse des déchets ».

Pour Olivier Petitfrère, maire de Lumes, « c'est Galloo qui a permis de dépasser les a priori

initiaux pour travailler de concert à la meilleure intégration possible de l'entreprise au sein de la commune et la réalisation de projets concrets ». Il a notamment cité comme exemple l'amélioration d'un sentier pédestre longeant le nouveau site.

5M€ D'INVESTISSEMENT

Galloo Charleville-Mézières représente un investissement global de 5 millions d'euros. Il a reçu un financement de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse au titre des investissements respectivement liés à l'aménagement, la construction ou encore les process et équipements de transport utilisés ainsi qu'à la collecte et le traitement des eaux du site.

P.R.

Recherche

La performance mécanique, thématique du club du CRITT

Une trentaine d'industriels ont participé au dernier « club technique » du CRITT Matériaux Innovation. Consacré à la performance mécanique, ce club s'est déroulé simultanément sur les deux sites du CRITT Matériaux Innovation, Charleville-Mézières et Nogent, qui ont pu interagir par visio conférence.

De nombreux phénomènes peuvent altérer la solidité d'une pièce mécanique et entraîner sa rupture ou sa déformation. Si la plupart des industriels savent parfaitement concevoir un dispositif mécanique correctement dimensionné, ce n'est pas toujours suffisant pour éviter une casse ou une déformation prématurée. Par exemple, un mauvais état de surface peut générer des micro-fissures qui, en s'agrandissant, deviennent des fissures importantes menant à la rupture.

Un traitement thermique mal maîtrisé, peut par ailleurs engendrer des fragilités fatales ; certains phénomènes chimiques pouvant produire une corrosion interne importante, pas toujours visible à l'œil nu mais menaçant la cohésion de la pièce mécanique.

Au cours de cette demi-journée, les experts du CRITT Matériaux Innovation ont expliqué tous ces phénomènes, recommandé les démarches à adopter et évoquer les erreurs à éviter, pour que ces phénomènes indésirables ne surviennent pas.

P.R.

Énergie. L'association Cap à l'Est, fondée en 2021, et la Région Grand Est ont organisé un salon dédié au photovoltaïque, à destination des entreprises adhérentes et des collectivités. L'objectif ? Favoriser le déploiement de cette technologie, notamment via l'instauration de boucle d'autoconsommation collective.

Soutien au photovoltaïque avec l'association Cap à l'Est



Une dizaine d'entreprises du secteur étaient présentes lors de cette journée.

En une décennie, la production d'énergies renouvelables dans le Grand Est a progressé de manière remarquable, passant de 39 000 GWh en 2015 à plus de 51 200 GWh en 2024, soit une hausse de près de 29 %. Notre région représente ainsi aujourd'hui 13 % de la production nationale d'énergie renouvelable avec une dynamique reposant sur des filières variées et complémentaires : la biomasse (bois-énergie) reste la première source avec 30 % de la production régionale, suivie de l'éolien (18 %) et de l'hydroélectricité. Et si le biogaz a été multiplié par 10 en dix ans le photovoltaïque

a connu une croissance importante ces trois dernières années. C'est pourquoi l'association Cap à l'Est, fondée en 2021 et réunissant 70 professionnels du photovoltaïque de la région, a réuni, à Châlons-en-Champagne, en partenariat avec la Région et la CCI Grand Est, les entreprises adhérentes de sa structure avec de potentiels donneurs d'ordre - collectivités, entreprises, agriculteurs - qui souhaitent équiper leurs bâtiments ou terrains. « Pour les collectivités, il peut s'agir de toitures d'écoles, de mairies, de salles polyvalentes. Pour les entreprises, de hangars ou de parkings sur lesquels installer des ombrières pho-

tovoltaïques. Et pour les agriculteurs, cela peut concerner le développement de l'agrivoltaïsme, une technologie permettant d'installer du solaire sans perte de rendement agricole », indique la vice-présidente de l'association, Lucile Jacquot, par ailleurs Directrice de l'entreprise Lysis Environnement, basée à Épinal, dans les Vosges.

5 000 EMPLOIS DANS LE SECTEUR

L'organisation de ce type d'évènement n'est pas un hasard. En effet, « en ce moment, le soutien de l'État diminue. La filière doit donc trouver de nouveaux leviers pour poursuivre son développement. Il faut faire savoir que le photovoltaïque permet de gagner en souveraineté énergétique, de mieux maîtriser sur le long terme les coûts de l'électricité mais aussi de produire soi-même une partie de son énergie », explique Nicolas Randria, expert et Secrétaire général du Groupement des Métiers du Photovoltaïque. Au niveau régional, « la filière représente près de 5 000 emplois directs, et les besoins devraient encore croître de 1 000 postes supplémentaires dans les trois prochaines années, principalement dans les TPE », poursuit-il. Pour répondre à cette demande, plus de 1 200 demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion devront être formés aux métiers de

l'énergie solaire. Une problématique qui explique l'adhésion d'Alméa formation à l'association Cap à l'Est. Au-delà du soutien à la filière, la Région Grand Est souhaite montrer l'exemple en agissant sur son propre patrimoine. Elle a engagé un programme sur six ans visant à équiper les lycées publics de toitures photovoltaïques, contribuant ainsi à la réduction de leur consommation énergétique conventionnelle.

DES EXEMPLES LOCAUX

Au niveau local, les collectivités se saisissent de plus en plus de ce mode d'énergie, notamment par le biais d'installation de boucles d'autoconsommation collective. Exemple au niveau de la communauté de communes de Suippes qui a lancé un projet d'autoconsommation collective (ACC) sur un terrain communal, à proximité de la piscine municipale, la toiture de cette dernière ne permettant pas l'installation de panneaux photovoltaïques. Initialement envisagée pour une consommation individuelle, la production excédentaire a conduit à la mise en place d'une consommation collective, afin de redistribuer efficacement l'énergie produite à d'autres bâtiments communaux : la Résidence Pierre Simon, l'église, le siège Communautaire, le Centre Culturel et Associatif, le com-

plexe sportif, les services techniques intercommunaux, ainsi que les trois écoles. « En partenariat avec Enercoop Nord-Est (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) et SILICEO (installateur châlonnais d'équipements d'énergie solaire) ce projet marque un tournant significatif dans la transition énergétique de notre territoire. La piscine bénéficie directement de 50 % de sa consommation tandis que le surplus est redistribué aux autres bâtiments. La revente éventuelle du surplus est réalisée à 6 centimes d'euro par kWh, permettant de couvrir les frais d'amortissement », indique François Le Quay, Responsable service bâtiment à la Communauté de Communes de la Région de Suippes. Le projet a représenté un investissement global de 300 000 €, subventionné à hauteur de 150 000 € grâce à l'accompagnement de partenaires financiers et à des aides publiques. « En 2024, la France a enregistré une demande de raccordements quatre fois supérieure aux objectifs fixés, signe d'un fort engouement pour le photovoltaïque », indique Nicolas Randria... mais elle doit cependant faire face à la saturation des réseaux électriques. Dans la Marne, par exemple, près de 250 projets sont en stand-by, faute de raccordement...

NASTASIA DESANTI

Entrepreneuriat

Les Coups de Pouce de La Capsule : un tremplin solidaire pour les entrepreneurs

La Capsule, espace de coworking emblématique du Grand Reims, relance son concours « Les Coups de Pouce », un dispositif solidaire destiné à soutenir les porteurs de projet locaux. Chaque année, deux entrepreneurs bénéficient d'un an d'accès gratuit au coworking - soit l'équivalent de 840 € - et rejoignent une communauté d'entrepreneurs engagés et bienveillants. Au-delà du simple espace de travail, La Capsule se veut un véritable écosystème d'entraide et de convivialité, offrant également une visibilité médiatique sur ses réseaux et dans la presse. « Avec Coup de Pouce, nous voulons donner une chance concrète à des entrepreneurs qui n'auraient peut-être pas franchi le pas seuls », explique Maxence Dumoulin, vice-président de La Capsule. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 23 novembre, via un formulaire en ligne. Les projets sélectionnés seront ensuite présentés devant le jury de La Capsule.

présenter leurs univers artisanaux et écoresponsables jusqu'au 29 novembre. Les visiteurs pourront découvrir : Comme par Nature - savons artisanaux et cosmétiques bio ; Flà'veg - maroquinerie végétale à base de maïs ; Ofi Or - soins naturels aux huiles végétales pures ; La Fine Fleur Design - bijoux et accessoires en résine époxy et Les Bijoux de l'Esprit - créations artisanales à valeur spirituelle. Depuis son lancement en mai 2023, la boutique éphémère offre un tremplin aux jeunes commerçants et artisans du territoire souhaitant tester leur activité en centre-ville, dans un cadre collectif et expérimental.

Cette édition de novembre clôturera la saison 2025 de la boutique éphémère, avant de laisser place à la vitrine de Noël et à l'ambiance festive du Marché de Noël de Reims, l'un des plus importants de France, qui animera le centre-ville durant les fêtes de fin d'année.

Aménagement

Un des derniers îlots de Reims Grand Centre attribué

Dans le cadre du projet Reims Grand Centre, c'est l'un des derniers espaces - situé entre la Reims Arena et les logements rue Hubert Germain - qui va bientôt sortir de terre. Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt, la ville de Reims a confié la création de ce nouveau lieu de vie à des acteurs locaux - Groupe FIC, Nacarar et NEAP (Crédit Agricole) - et le cabinet d'architecture BLP-RRC.

Cet ensemble de professionnels a imaginé et porté un projet de nouvel écrin vert dont l'objectif principal est l'animation du quartier avec la nature comme colonne vertébrale.

Ce projet, dénommé « Agora verte », a vocation à créer un square urbain privé, véritable écrin végétal et îlot de fraîcheur dans le secteur, en connexion avec les Promenades, comprenant des terrasses végétalisées, des cheminements plantés, un jardin panoramique... Il accueillera également The Babel Community et

son concept de coliving, ainsi que des espaces de restauration, de sports et de loisirs pour les familles.

Concours

Reims célèbre les secrets des Métiers d'Art

La Ville de Reims met une nouvelle fois en lumière les talents du Grand Est avec la 19^e édition d'Éclats d'Art - Prix des Métiers d'Art de la ville de Reims, qui se tiendra du 25 novembre 2025 au 8 janvier 2026 à l'Office de tourisme du Grand Reims, 6 rue Rockefeller. Cette année, le thème choisi, « Le Secret », invite 22 artisans d'art à révéler toute la richesse de leur univers intérieur à travers des créations originales et sensibles.

Céramistes, verriers, couturiers, maroquins ou encore bijoutiers ont puisé dans leurs savoir-faire pour traduire ce thème à la fois intime et universel. De la robe inspirée des œufs de Fabergé à la sculpture textile d'un jardin intérieur, en passant par des objets mêlant verre, métal ou papier, chaque œuvre dévoile une vision singulière du secret, entre silence, mémoire et imagination.

Soutenu par la Ville de Reims et ses partenaires institutionnels et économiques, le concours valorise le secteur des métiers d'art et distingue l'excellence artisanale à travers cinq prix, dont le Prix de la ville de Reims doté de 3 000 €. Le public est également invité à s'impliquer : un vote populaire, organisé en avant-première lors du marché des artisans d'art du 23 novembre aux halles du Boulingrin, le dernier de l'année 2025, permettra de décerner le Prix du Public.

L'exposition, en accès libre, promet un voyage sensible au cœur de la création contemporaine, où Reims s'affirme plus que jamais comme une terre d'inspiration et de savoir-faire. La remise des prix est prévue le jeudi 8 janvier 2026, à l'Office de Tourisme du Grand Reims, en présence d'Arnaud Robinet, maire de Reims et président du Grand Reims.

En bref Commerce

Cinq nouvelles créatrices à la boutique éphémère de Reims Commerce, dernière édition avant les fêtes

La boutique éphémère de l'espace Reims Commerce, située 22 rue Carnot à Reims, accueille cinq nouvelles résidentes qui viendront

Culture. Il promet d'être spectaculaire. Un nouveau bâtiment « iconique » va voir le jour à Châlons-en-Champagne dédié au cirque, ancrant la ville comme capitale de cet art vivant. Une identité portée par son maire, Benoist Apparu qui a dévoilé les détails du projet lors d'un Dîner-Débat organisé par Châlons Agglo, en partenariat avec les Petites Affiches Matot Braine.

Le cirque, nouvelle « identité » de Châlons-en-Champagne



Le futur bâtiment, qui coûtera 32 millions d'euros a été imaginé par le cabinet d'architectes Moatti-Rivière.

Aujourd'hui, de nombreuses villes moyennes sont confrontées à la même problématique. Désertification de leur centre-ville, difficulté à créer de l'attractivité, complexité à positionner la collectivité auprès des habitants et des visiteurs de passage. Une obligation : trouver une « identité » claire, marquée, reconnue à travers le pays voire au-delà. « En 1951, le dictionnaire définissait la ville de Châlons-en-Champagne comme une ville militaire, administrative et épiscopale », explique Benoist Apparu, Maire de la ville depuis 2014. « Cela correspondait à la réalité de l'époque ». Une réalité qui, avec le départ du 1^{er} Régiment d'Artillerie de Marine et de l'état-major de la 1^{ère} Brigade Mécanisée en 2015, s'est considérablement modifiée notamment avec la perte de plus d'un millier de militaires (ils étaient plus de 5 000 en 1950) et de certains services administratifs. Et si un vaste plan d'action économique a été engagé, notamment grâce au CRSD (Contrat de Redynamisation du Site de Défense, signé entre l'agglomération de Châlons-en-Champagne et l'État, destiné à favoriser l'implantation d'entreprises et la création d'emplois avec 70 millions d'euros d'aides publiques attribuées par l'Etat et les collectivités), il n'en reste pas moins, que l'identification de Châlons-en-Champagne, reste floue. Une problématique que l'élu a décidé de prendre à bras le

corps, en prenant exemple sur d'autres villes moyennes de l'Hexagone. « À Angoulême, vous avez la bande-dessinée, à Arles la photo, au Puy-du-Fou, l'immense parc d'attraction historique, à Poitiers, le Futuroscope... Il a donc fallu que l'on se pose la question : qu'est-ce que l'on a chez nous qui n'existe pas ailleurs ? » La réponse a rapidement fait consensus : le CNAC (Centre National des Arts du Cirque). « Le CNAC est une des deux grandes écoles au monde pour fabriquer les artistes de cirque contemporain. Il y a Montréal et Châlons. » Un constat qui deviendra la ligne directrice pour l'équipe municipale et de l'agglomération, mais aussi, pour les organismes gravitant autour de l'attractivité châlonnaise comme l'Office de tourisme.

OUVRIR LE CIRQUE À TOUS

Problème, le CNAC trainait depuis des années une image élitiste, d'école fermée sur elle-même... jusqu'à il y a encore peu. (voir PAMB 8108). « Pendant très longtemps, cette institution ne se vivait pas comme partie prenante du territoire de Châlons, mais comme une institution nationale à rayonnement international qui n'avait pas à s'insérer dans son tissu territorial immédiat », constate Benoist Apparu. Un état de fait qui a eu pour conséquence de déconnecter les Châlonnais de cette pépite du territoire. « Depuis quelques années maintenant, nous

essayons de développer un projet autour du cirque, qui a commencé avec l'ouverture, petit à petit, de son école. » Une ouverture dans la programmation, dans les animations, mais également urbaine, avec une traversée accessible au public et de futurs aménagements. « Il faut qu'on ouvre les murs dans tous les sens du terme, aussi bien sur le plan de ce qui s'y passe que sur le plan physique », appuie l'édile.

Outre le CNAC, la ville de Châlons possède également, depuis une trentaine d'années, le festival Furies. « La programmation était jusqu'à l'année dernière à peu près de 75% de théâtre de rue et de 25% de cirque. Nous allons essayer d'inverser progressivement cette proportion afin d'en faire une vitrine du cirque. » L'objectif affiché, est bien de transformer ce festival, qui était à destination d'un public plutôt averti et de professionnels en un événement plus familial et tout public pour conquérir un nombre croissant de spectateurs.

INCARNER UNE VISION

Outre l'école et le festival de cirque, Châlons-en-Champagne a aussi sur son territoire, le PALC, c'est à dire le Pôle national des Arts du Cirque. « Le pôle cirque c'est une labellisation de l'État - il y en a 14 en France - qui labellise une compagnie, une équipe, un projet qui va créer et produire du cirque. » Trois éléments, qui, assemblés, représentent une réelle force de frappe.



Benoist Apparu détaille ce à quoi ressemblera le futur musée du Cirque, combinant espace d'exposition, de création, de représentation et de production.

Il ne manquait plus qu'un symbole visuel fort et reconnaissable de tous pour incarner cette vision et cette identité. C'est pourquoi, un grand projet de musée du cirque avec un bâtiment « iconique », rassemblant aussi bien des œuvres et collections qu'un espace de création et de diffusion devrait voir le jour en 2029. « Les collections du musée seront composées de plusieurs typologies d'objets : peintures, sculptures, costumes, instruments de musique, photographies etc. Un inventaire rendu possible notamment grâce à la donation Jacob-William forte de 5 000 objets et de la collection Fratellini d'environ 600 objets », confie Benoist Apparu. De plus, le musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Châlons mène une politique d'acquisition active depuis 2020. « Le parcours du musée sera pensé pour faire le lien entre le cirque historique et le cirque contemporain. Les collections exposées seront labellisées Musée de France ». Le design du futur bâtiment a été confié au cabinet d'architectes parisien Moatti-Rivière. Le choix de l'agence s'est porté sur un projet qui brise les codes. Loin d'utiliser le bâti militaire de la caserne Chanzy, Moatti-Rivière a imaginé un édifice qui rappelle le chapiteau du cirque. Mais un chapiteau moderne, repensé, ancré dans le présent et le futur. « L'idée est de croiser un musée et un espace de vie. On veut en faire un objet vivant, imaginer que le visiteur va regarder un tableau mais aussi assister à une répétition ou à une petite représentation. » Croiser l'aspect patrimonial avec celui créatif de l'art vivant. « Mélanger ces deux formes artistiques en se disant que ces nouvelles hybridations de produits culturels vont nous permettre d'attraper plus de public », escompte Benoist Apparu. Car faire du cirque un élément identitaire de

la vie châlonnaise implique de faire venir dans ses différents lieux les familles, les enfants, les scolaires locaux ou lointains...

UN PROJET À 32 MILLIONS D'EUROS

Un projet conséquent donc, on l'imagine sans peine, en termes d'investissement : « Pour le bâtiment, nous sommes à 32 millions d'euros », une somme partagée entre trois acteurs principaux : la Région (11 millions d'euros), la Ville (10 millions d'euros - soit 3,5 millions sur trois exercices budgétaires) et l'État (11 millions d'euros). Cet édifice devra ainsi trouver son public mais également faire venir, dans des salles de séminaires, entreprises et institutionnels. La fourchette de fréquentation estimée est de 50 et 80 000 visiteurs sur l'année, avec comme objectif, de réelles retombées sur le territoire en termes économique et touristique. « Nous voulons jouer dans la cour des grands », appuie le maire de la ville. Une cour des grands avec une marelle qui cocherait les trois « C » : Châlons, Cirque mais aussi Champagne. « Regardons ce qu'a réussi à accomplir la maison Joseph Perrier. Il faut fédérer tout le monde et penser collectif », souligne celui qui réfléchit d'ailleurs à créer un grand événement fédérateur, type spectacle d'été pour faire vivre la collectivité pendant cette période touristique au rythme du cirque. « L'identité, c'est d'abord la façon dont les gens vivent leur territoire, pas la façon dont les élus le rêvent », insiste Benoist Apparu qui précise ainsi « qu'entre aujourd'hui et 2029, date de l'ouverture du musée, il faut que tout un écosystème soit prêt pour associer le cirque à la ville de Châlons. »

NASTASIA DESANTI

Accompagnement. La Banque des Territoires et Inco Invest contribuent au développement national des séjours organisés pour les personnes fragilisées par les accidents de la vie.

Un million d'euros : le Relais du Bien-Être respire

Pour ses dix ans, le Relais du Bien-Être s'offre une bouffée d'oxygène avec une levée de fonds d'un million d'euros pour financer son développement. Son président, Fabrice Provin, a donc officialisé le partenariat financier avec Mélanie Villiers, directrice régionale Grand Est de la Banque des Territoires, et Marianne Biggs, représentante d'Inco Invest et de Generali Investissement à Impact qui prennent chacune 50 % du financement. « Aujourd'hui, c'est un peu la récompense de dix ans de conviction. Il y a dix ans, je créais deux séjours dans l'année, aujourd'hui, j'en crée 200 », sourit Fabrice Provin, président de la première société à mission de l'Aube et cinquième du Grand Est, labellisée ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) en 2021.

200 séjours ont ainsi été organisés depuis la création de l'entreprise dans des demeures de caractère. Ils ont permis à 1 000 bénéficiaires de lâcher prise pendant quelques jours et de ne pas rester isolés dans leur rôle d'aidant. L'objectif à 2030 vise

les 4 000 bénéficiaires accompagnés par an via 700 séjours et déjà 350 séjours seront programmés dès 2026. Des jours de répit animés par des professionnels de la santé et du bien-être et qui créent du lien social. La plupart des participants gardent d'ailleurs le contact à la suite du séjour.

ZÉRO RESTE À CHARGE

Identifiés par les organismes de Caisse de retraite, le Conseil départemental ou par des prescripteurs comme les associations France Alzheimer ou Parkinson, les bénéficiaires n'ont aucun reste à charge à payer. Trois à cinq financeurs peuvent intervenir sur un même séjour. « Les gens ne connaissent pas les aides auxquelles ils peuvent prétendre, tout cela est assez opaque ». Alors le Relais du Bien-Être se charge du montage du dossier et de son financement en combinant caisses de retraite, mutuelle et les dispositifs de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Certifié QUALIOPI, il propose des séjours de prévention à destination des



Signature de la Convention de partenariat avec la Banque des Territoires et Inco Invest pour un total d'un million d'euros.

publics fragilisés par les épreuves de vie comme pour les aidants familiaux ou les personnes touchées par un deuil ou une maladie et celles

devant faire face à un événement éprouvant. « Parfois la personne arrive en retard, ce n'est pas parce qu'elle ne s'est pas réveillée, mais

parce qu'elle s'occupe d'un parent avant d'aller à son travail », souligne Fabrice Provin qui souhaite sensibiliser les entreprises au sujet.

Présent sur cinquante départements, le Relais du Bien-Être entend bien poursuivre son maillage territorial et s'implanter sur la trentaine de départements restant en recherchant des partenaires nationaux. « C'est beaucoup de travail et nous allons recruter pour cela. »

Ne serait-ce que pour les aspects administratifs : « Nous n'avons pas de code APE qui nous corresponde, alors on nous classe comme agence de voyage et nous payons 1000 euros par an de garantie de paiement alors que nous n'en avons pas besoin puisque les séjours sont financés ! » Code APE, question de TVA, tourisme social, convention collective... « Rien ne rentre dans les cases », explique Fabrice Provin qui travaille avec des chercheurs de l'URCA et Yschools sur le sujet pour faire reconnaître le caractère d'innovation sociale du Relais du Bien-Être.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Club. La CCI crée un club de chefs d'entreprise pour leur faire prendre du recul et mieux avancer.

Boost PME 10 travaille sur la vision des dirigeants



Yannick Folliard animera les groupes Boost PME 10 de la CCI.

La CCI propose un accompagnement aux dirigeants de TPE ou de PME lors d'un parcours de dix-huit mois. Il s'agit, pour les chefs d'entreprise, de rompre la solitude, d'échanger entre pairs et de prendre du recul pour travailler sur sa stratégie. Organisée autour d'un collectif de 25 répartis en deux groupes à Troyes et Bar-sur-Seine. « Le concept existe déjà en Île-de-France »,

explique Yannick Folliard, en charge du développement et de l'animation de Boost PME pour la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes. « Nous avons pris le meilleur de ce qui se fait, l'avons adapté à notre territoire pour le lancer dans l'Aube. C'est un parcours de transformation. Ils vont construire mois après mois leur feuille de route pour mettre en place une action phare. » Boost PME promet aux

dirigeants de clarifier leur stratégie d'entreprise, de travailler sur la prise de décision et de monter en compétence sur le pilotage de la croissance, la gestion de l'humain avec le recrutement, le management et la formation. Le dernier module abordera la RSE, l'innovation avec l'IA et l'usage du numérique dans la transformation des entreprises.

PRENDRE LE TEMPS DE PRENDRE DE LA HAUTEUR

« Dirigeants et dirigeants de TPE PME connaissent cette réalité de manque de temps pour penser stratégie. Nous sommes dans l'opérationnel, le quotidien, les urgences, la gestion des équipes et peu dans la stratégie. Nous allons donc essayer de les aider à prendre un peu de hauteur et à dégager ce temps nécessaire. » Organisées à tour de rôle dans les entreprises adhérentes, les 12 séances collectives mensuelles d'1h30 seront suivies d'un dîner pour renforcer les liens et la convi-

vialité. Les ateliers permettront aux entrepreneurs de travailler concrètement le pilotage de leur activité dans un environnement complexe et leur vision stratégique à 3-5 ans et d'en définir les axes prioritaires. Douze coachings individuels d'une heure leur permettront d'affiner leur feuille de route avec des experts ou un référent CCI dédié.

Codéveloppement et échanges de bonnes pratiques constitueront le fil conducteur de Boost PME 10. Après un pitch final de présentation du plan d'action à l'issue du parcours de séances Boost PME, les dirigeants rejoindront ensuite le club des alumni pour prolonger l'aventure du codéveloppement. Constitué dans l'Aube, le projet pilote Boost PME 10 pourra ensuite s'étendre à la Région Grand Est pour constituer un réseau, avec des temps forts et des services à la carte.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Entrepreneuriat

Les lycéens créent leur boîte en une journée !



La troisième édition d'Entreprendre pour Apprendre, organisée dans le cadre du mois de la découverte des métiers à la CCI de Troyes, a réuni une vingtaine d'entreprises d'horizon divers pour sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise. 130 lycéens aubois ont été mentorés et conseillés toute la journée par les professionnels pour, en fin de journée, présenter le pitch de la création de leurs mini-entreprises.

Avec des groupes constitués de manière aléatoire, les lycéens ont d'abord dû apprendre à se connaître, à se positionner les uns par rapport aux autres pour collaborer sur un projet commun, de l'idée à la présentation. Une véritable expérience de la vie en entreprise avec cette journée en mode projet pour les jeunes et un déclic pour certains qui poursuivront dans cette voie. « 250 mini-entreprises sont créées en Grand Est chaque année, accompagnées par Entreprendre pour Apprendre. 4 500 jeunes sont ainsi sensibilisés à l'entrepreneuriat », explique Sylvain Convers, président d'Entreprendre pour Apprendre Grand Est. Temps fort de l'année, le Festival Entreprendre pour Apprendre se déroulera le 12 mai au Centre de congrès de Troyes pour une version XXL de l'entrepreneuriat des jeunes. Un moyen ludique de déclencher la fibre entrepreneuriale.

MBP

7,7 %

Au troisième trimestre 2025, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 44 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,4 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,7 % de la population active, il est quasi stable (+0,1 point) par rapport au deuxième trimestre 2025, pour lequel l'estimation est très légèrement rehaussée (+0,1 point, de 7,5 % à 7,6 %). Le taux de chômage est ainsi supérieur de 0,3 point à son niveau du troisième trimestre 2024. (INSEE)

18,8 %

Sur le trimestre, le taux de chômage des 15-24 ans diminue de 0,2 point, portant à 0,8 point la baisse sur un an pour atteindre 18,8 %. Celui des 25-49 ans augmente de 0,2 point sur le trimestre et de 0,5 point sur un an, à 7,1 %. Enfin, le taux de chômage des 50 ans ou plus augmente de 0,3 point sur le trimestre et de 0,4 point sur un an, à 5,1 %. Le taux de chômage des femmes est en hausse sur le trimestre de 0,3 point, à 7,7 %, et sur un an (+0,6 point). Il rattrape celui des hommes qui est stable sur le trimestre et quasi stable sur un an (+0,1 point). (INSEE)

4,4 %

Parmi les personnes inactives au sens du BIT, 1,9 million souhaitent un emploi sans être considérées au chômage parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi ou ne sont pas disponibles : elles constituent le halo autour du chômage. Ce nombre augmente à peine sur le trimestre (+13 000). La part du halo dans la population des 15-64 ans est ainsi stable sur le trimestre à 4,4 % et quasi stable sur un an (+0,1 point). Sur le trimestre, la part du halo est quasi stable parmi les 15-24 ans (+0,1 point, à 7,3 %) et stable parmi les 25-49 ans (à 4,3 %) et parmi les 50-64 ans (à 2,8 %). (INSEE)

La Bourse

PRÊT BP IMPACT

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est proposer une solution de financements qui récompense vos engagements responsables

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images



COTATIONS AU 13/11/25

Variation sur la semaine
DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 241,24	+ 2,07%
SBF 120	6 215,75	+ 1,94%
Nikkei	51 063,31	+ 1,69%
Dow Jones	47 927,96	+ 1,79%
Eurostoxx 50	5 787,31	+ 2,08%

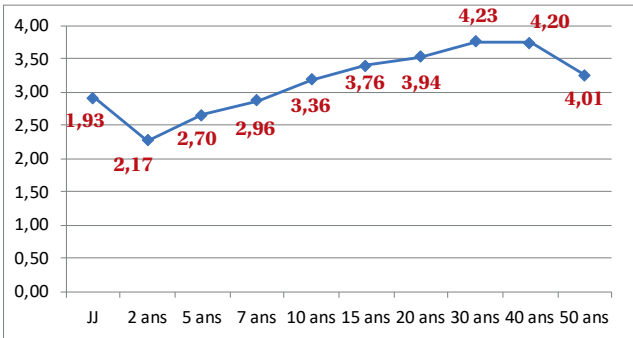
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1616	+ 0,96%
Livre Sterling	0,8827	+ 0,23%
Yen	179,51	+ 1,47%
Dollar/Yen	154,53	+ 0,53%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,371	+ 0,011
Euribor 10 ans	2,685	+ 0,030

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,930	+ 0,001
Euribor 1 mois	1,876	+ 0,011
Euribor 3 mois	2,064	+ 0,074
Euribor 6 mois	2,146	+ 0,016
Euribor 12 mois	2,234	+ 0,022

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,167	+ 0,051
BTAN 5 ans	2,702	- 0,052
OAT 7 ans (TEC	2,964	+ 0,007
10) OAT 10 ans	3,365	- 0,085
OAT 30 ans	4,225	- 0,085
OAT 50 ans	4,012	- 0,086

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	34,95	+ 0,56
BNP PARIBAS	69,29	+ 0,17
CARREFOUR	13,25	- 0,03
CRÉDIT AGRICOLE	16,23	+ 0,22
EXEL INDUSTRIES	33,60	- 0,22
L.V.M.H.	647,20	+ 0,02
LAURENT-PERRIER	93,80	- 0,09
MICHELIN	28,91	- 0,09
NEXANS	122,60	+ 0,18
KERING	314,15	+ 0,32
HAULOTTE-GROUP	2,03	- 0,24
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	44,18	- 0,24
RENAULT	36,48	- 0,22
SAINT-GOBAIN	83,18	- 0,03
SANOFI-AVENTIS	90,13	- 0,04
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	58,46	+ 1,15
VALLOUREC	16,40	- 0,00
VEOLIA	29,25	+ 0,08
VINCI	119,90	+ 0,20
VRANKEN-POMMERY	11,20	- 0,15

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,29	4,02	1,93
2 ans	0,93	3,57	2,01
5 ans	1,24	3,67	2,25
10 ans	1,69	4,08	2,64
30 ans	3,19	4,66	3,24

Enquête mensuelle de conjoncture à début novembre 2025

La Banque de France publie des enquêtes de conjoncture : un diagnostic sur l'économie française, sous la forme d'indicateurs de climat des affaires et de prévisions à court terme. Chaque début de mois, l'enquête mensuelle de conjoncture décrit la situation conjoncturelle du mois précédent et prévoit le PIB trimestriel, grâce aux réponses de 8 500 dirigeants d'entreprise.

Selon les chefs d'entreprise qui participent à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 29 octobre et le 6 novembre), l'activité économique continue de progresser en octobre, portée par les services marchands, certaines branches industrielles et un rebond dans le secteur du bâtiment. La production industrielle progresse davantage qu'anticipé, soutenue par l'aéronautique, la chimie et les biens d'équipement, tandis que l'agroalimentaire et l'automobile enregistrent un recul. Les services marchands affichent une nette progression dans les services aux entreprises, la restauration et le travail temporaire.

En novembre, la croissance se poursuivrait dans l'industrie et les services, mais à un rythme plus modéré. Les carnets de commandes industriels restent dans l'ensemble peu fournis et l'incertitude élevée, alimentée par la situation politique.

La trésorerie des entreprises est jugée globalement équilibrée, mais elle se détériore dans certains secteurs industriels.

Les difficultés d'approvisionnement dans l'industrie restent limitées (7 % des entreprises), hormis dans l'aéronautique et l'automobile. Les hausses de prix des intrants dans certains secteurs se diffusent partiellement, entraînant une légère remontée des prix de vente dans l'industrie. Les prix restent orientés à la baisse dans le bâtiment et suivent une évolution très modérée dans les services.

Les difficultés de recrutement demeurent stables (17 % des entreprises), avec un léger regain d'emploi, porté par les services et le recours à l'intérim.

Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que le PIB progresserait légèrement au quatrième trimestre.

La suite : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/enquete-mensuelle-de-conjoncture-debut-novembre-2025>

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

La nouvelle décentralisation au cœur du Congrès des Maires de la Marne

Municipalités. Le 73^e Congrès des Maires et présidents d'intercommunalités de la Marne, dernier rendez-vous avant les élections municipales de mars 2026, a été marqué par une projection vers l'avenir, au-delà des incertitudes financières étatiques, autour d'une nouvelle réforme de la décentralisation empreinte de simplifications et donc d'efficacité et d'économie.



Plusieurs élus sont venus débattre de grands sujets : Boris Ravignon, Maire de Charleville-Mézières ; Valérie Chaumet, Maire de Sept-Saulx ; Benoist Apparu, Maire de Châlons-en-Champagne et Franck Leroy, Président de la Région Grand Est et président d'Epernay Agglo.

« **U**n mandat comme aucun de nos prédécesseurs n'en a vécu. » Pour résumer le mandat écoulé, Franck Leroy cite la crise sanitaire Covid de janvier 2020, l'aide logistique apportée à la distribution des masques et à la vaccination à grand échelle, le déploiement logistique et la mobilisation des acteurs de terrain, la guerre en Ukraine et les répercussions économiques, la crise énergétique et l'envolée des prix, et enfin, depuis janvier 2024, la crise politique nationale, marquée par une instabilité chronique et par une crise aigüe des finances publiques.

Les institutions locales ont résisté : « Tout au long de ces six années plutôt tumultueuses, poursuit le Président Leroy, nos collectivités ont tenu y compris quand le pouvoir national était réduit à l'impuissance, sans gouvernement ou sans budget parfois ». Les collectivités ont fonctionné : « Personne ne conteste aujourd'hui que nos communes, nos intercommunalités, nos départements et nos régions concourent à la stabilité du pays. C'est assurément l'un des enseignements majeurs de ce mandat ».

Vient alors cette alerte du Président Leroy : « Mais pour que cette stabilité demeure, pour que nos collectivités restent des points

d'appui précieux, encore faut-il que les collectivités ne deviennent pas, dans ces temps de crise financière de l'Etat, la variable d'ajustement du budget de l'Etat ». Faisant allusion au rapport de Boris Ravignon, invité de ce Congrès 2026, Franck Leroy souligne les fausses pistes pour résoudre les déficits de l'Etat, comme par exemple celle de la redistribution des rôles entre collectivités : « Ce n'est pas en fragilisant une strate qu'on satisfera les autres ».

« NOUS VIVONS LA FIN D'UN SYSTÈME »

Les mesures d'austérité imposées aux collectivités, comme elles figurent dans le projet de loi de Finances, sont injustes et entraîneraient une chute de l'investissement, une altération du service public et une diminution du soutien aux territoires. Franck Leroy prend de la hauteur en évoquant des changements qui s'imposent : « On vit la fin d'un système. Celui d'un pays dont l'Etat cherche à être présent partout et où, trop souvent, il révèle une forme d'impuissance... On n'est franchement pas loin de la réalité en constatant qu'à vouloir tout faire en même temps, l'Etat s'expose à ne rien faire de manière satisfaisante ».

Passons aux changements radicaux, suggère le Président de l'As-

sociation des Maires de la Marne qui cite en premier lieu la dette, cette menace qui pèse sur l'avenir de la France, et 51 ans de déficit continu : « Au nom de quoi, si ce n'est d'une forme de démission du politique, le budget de l'Etat est-il en déficit depuis 51 ans. Est-ce normal ? ». Quand les collectivités se serrent la ceinture, limitent les dépenses, baissent des subventions, ferment parfois des équipements, c'est la contrainte de la loi qui impose l'équilibre budgétaire. Et si certains observateurs politiques estiment que le législatif est en train de faire le travail de l'exécutif, Franck Leroy en rajoute : « Il est légitime d'attendre du pouvoir national, dont on sait depuis 2024 que la centre de gravité s'est déplacé de l'Elysée vers le Parlement, la même lucidité, le même courage ».

« LES COLLECTIVITÉS SAURONT MIEUX FAIRE »

Après un Etat déficitaire et endetté, place à une nouvelle décentralisation : « Il est démontré depuis les années 80 que les collectivités gèrent mieux que l'Etat les compétences qui leur sont confiées, pourquoi ne pas imaginer une nouvelle décentralisation ? » Franck Leroy insiste : les collectivités sauront mieux faire et il est temps de définir un nouveau transfert de compétences du national vers les échelons décentralisés.

Il nous l'avait déjà confié lors d'un entretien (PAMB du 29 septembre 2025) à propos des dix ans de la Région Grand Est, le Président Leroy vise l'efficacité de la proximité qui prouve qu'il est plus facile de construire avec un Préfet, parce qu'il connaît le terrain, et ses acteurs, qu'avec un Ministre : « Parallèlement à ce nouveau mouvement de décentralisation, les Préfets doivent se voir confier la gestion des politiques de l'Etat dans les territoires » Il conclut : « La décentralisation est une chance pour notre pays ».

Oublier Kafka et Ubu, et économiser 7,5 Md€, le coût de fonctionnement annuel de la complexification de l'organisation de la vie publique, entre les territoires et l'Etat, organisation engluée dans les compétences croisées et les doublons de

multiples dispositifs sur un même sujet. Exercice de synthèse pour Boris Ravignon, Maire de Charleville-Mézières et Président d'Ardenne Métropole, invité de ce Congrès en sa qualité d'auteur d'un rapport aussi instructif que mal né. Instructif parce que parfaitement au cœur de la crise financière étatique, avec constats et propositions. Mal né parce que remis à l'exécutif quelques jours avant la dissolution de juin 2024 de l'Assemblée Nationale. Et l'on sait depuis que l'urgence est dans le redressement des comptes de la Nation et pas forcément dans une nouvelle réforme territoriale, laquelle cependant pourrait bien être source d'économies.

En vingt minutes, Boris Ravignon donne l'essentiel d'un rapport de 240 pages, riche de 36 propositions concrètes sur trois grands thèmes :

- Revoir la décentralisation française pour associer toujours à l'attribution d'une responsabilité politique le transfert de compétences cohérentes et la disposition des moyens financiers nécessaires
- Mieux respecter le principe de libre administration dans la création de normes applicables aux collectivités territoriales
- Simplifier les normes pesant sur les collectivités territoriales.

Boris Ravignon fustige ce qu'il appelle la « schématisation », surtout lorsqu'elle n'est pas prescriptive. Il s'interroge ainsi à propos du financement d'un projet d'achat de vélos électriques par une petite commune : « Une ligne Europe, une ligne Etat, une ligne Région, une ligne Département, une ligne Intercommunalité et une ligne autofinancement de la commune... Un milliard d'euros de paperasserie en tout genre, voilà ce qu'il en coûte à la France, chaque année ».

Le Président d'Ardenne Métropole, intentionnellement ou pas, lance : « Attention à l'interventionnisme de certaines collectivités dans des domaines à compétences partagées ». Il expose les fausses pistes à écarter comme celle d'une décentralisation est qui serait allée trop loin, ou celle du grand soir qui

privilegierait la suppression de tel ou tel niveau d'administration.

En conclusion, Boris Ravignon souhaite plus de fusions de communes et d'intercommunalités, parce qu'il faut se rapprocher pour mieux travailler ensemble, le réalignement des responsabilités en matière de politiques publiques et l'attribution en cohérence des compétences à chaque strate. Bref, aller vers une décentralisation plus efficace, clarifier les responsabilités, encourager les regroupements de territoires et parvenir à un maximum de simplifications normatives.

ROMAIN ROYET, PRÉFET DE LA MARNE, L'ÉNERGIE, LE FONCIER ET L'EAU

Invité à clore les débats de cette 73^e assemblée générale des Maires et présidents d'intercommunalités de la Marne, Romain Royet, nouveau Préfet de la Marne, a précisé, tel qu'il le percevait, le triptyque du développement du département : l'énergie, le foncier et l'eau.

L'énergie éolienne et des chiffres qui marquent : 600 machines en service, 250 autorisées et en instance de branchement et 180 en instruction, donc à ce stade un millier potentiel d'éoliennes dans le département. « Attention à la saturation, précise le Préfet de la Marne, celle du raccordement comme celle qui concerne le paysage et la qualité de vie des habitants... Pour le photovoltaïque, c'est un peu la même chose. Ne pas confondre, nous ne sommes ni dans le Far West, ni dans l'Eldorado ».

En matière de foncier, avec un ZAN, incontournable quel que soit le nom qu'on lui donnera à l'avenir ou le dispositif qui le portera, avec des souplesses et une sobriété foncière qui s'impose, pour Romain Royet : « Les espaces naturels et agricoles ne sont pas des ressources inépuisables ». Enfin, en ce qui concerne l'eau : « C'est une demande sociale, en qualité comme en quantité, même si le sujet est complexe et demande des changements de pratique, au niveau de l'industrie comme de l'agriculture ou des loisirs ».

GÉRARD DELENCLOS

Travaux. Le siège d'Ardenne Métropole à Charleville-Mézières a terminé sa mue. Au terme d'un chantier nécessitant un montant de 1,7 million d'euros, une réduction de 60 % de sa consommation énergétique a été obtenue en passant de 130 à 52 KWh EP/m² par an.

Le siège d'Ardenne Métropole « change de siècle »



Boris Ravignon, Président d'Ardenne Métropole et Michaël Simier, directeur Construction Bois, ont signé une convention d'engagement du pacte Bois-Bioressourcés.

Un bâtiment terminé et performant. Pour y arriver, il a fallu passer par divers travaux : un changement des portes et fenêtres, une ventilation double-flux pour mettre fin aux fuites d'air

et aux déperditions, l'isolation des parois horizontales avec l'utilisation de dalles végétalisées et l'intégration d'une démarche de désimperméabilisation des sols et de déconnection des eaux pluviales.

Une importante variété des travaux qui explique le grand nombre d'intervenants locaux pour la réalisation de ces opérations. À savoir Lempereur à Rethel, MEB à Prielès-Mézières, DeFrance et Brasseur-Misset et Socotec Construction à Charleville-Mézières, Charrieau à Sècheval, Sokelec à Sedan, Valoggia Fils à Bogny-sur-Meuse et Ecosolar nouvellement implanté à Donchery et Socotec à Mouzon. À noter que les anciennes menuiseries de la structure ont été cédées à Bel'Occas qui les intégrera à une façade vitrée en double-peau dans ses locaux de Poix-Terron. Dans le cadre de cette vaste rénovation destinée à avoir un impact environnemental minimal, les matériaux biosourcés ou issus du réemploi ont été favorisés.

UN PROJET LARGEMENT SUBVENTIONNÉ

Pour ce programme ambitieux dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Lecomte-Perez Architectes de Mouzon, à Enercoop Nord Est à Attigny et à BET Concept Structure à Villers-Semeuse, Ardenne Métropole a bénéficié de plusieurs subventions (Fonds Vert de l'Etat avec 662 508

€; la Région Grand Est via le Feder pour 500 000 €, l'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique ; l'Agence de l'Eau ; les Certificats d'Economie d'Energie et Climaxion ainsi que la Banque des Territoires via le dispositif Intrac-ting). Si bien que l'ensemble du programme sera auto-financé par Ardenne Métropole à hauteur de 665 593 €.

Une installation photovoltaïque composée de 70 panneaux qui a l'objectif de produire 30 MWh complète ce dispositif. 83 % seront consommés sur place alors que le reste de l'énergie sera envoyé sur le réseau des autres bâtiments communautaires. « Au final, c'est une opération de bon père de famille. Au départ tout partait d'un bâtiment qui était une véritable passoire énergétique, une catastrophe aussi en terme d'ergonomie car très mal conçu. On a tout changé à l'intérieur et à l'extérieur pour en faire un lieu aux meilleures normes basse consommation. Aujourd'hui, on a pris vingt ans d'avance en termes de niveaux de performance par rapport aux réglementations qui nous sont imposées. On change de siècle en se mettant aux normes de 2050 », pré-

cise Boris Ravignon.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC FIBOIS GRAND EST

Ardenne Métropole et Fibois Grand Est, par laquelle l'agglomération qu'il préside « réalise plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissements en travaux pour les économies d'énergie. À travers cette procédure, on s'engage sur les cinq années qui viennent à recourir à un haut niveau d'utilisation de bois et de produits biosourcés dans la construction nouvelle ou dans la rénovation de nos bâtiments. C'est un engagement fort dans la neutralité carbone et la réduction de l'émission de CO2 ».

Si Ardenne Métropole fait travailler 650 équivalents temps plein dans ses différents services, le siège de la collectivité locale réunira bientôt une centaine d'employés quand le service des eaux et de l'assainissement aura rejoint ses locaux.

PASCAL REMY

Mobilité

Grand Reims mobilités se réinvente : un réseau plus simple, plus rapide, plus lisible

À partir du 24 novembre 2025, Transdev Grand Reims dévoile son nouveau réseau de transport, repensé pour offrir à tous ses clients voyageurs une mobilité plus fluide, plus rapide et plus respectueuse de l'environnement. Au cœur de cette transformation, la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre en service marquant une étape majeure dans la modernisation des déplacements du quotidien.

Ce projet ambitieux, fruit de la collaboration entre la Communauté Urbaine du Grand Reims et son exploitant Transdev Grand Reims, vise à simplifier la lecture du réseau, réduire les temps de parcours et améliorer la desserte de l'agglomération. Avec une architecture de réseau repensée, des lignes hiérarchisées et une signalétique modernisée, Transdev Grand Reims, s'engage à offrir un service plus accessible et performant pour tous ses voyageurs.

ORELYS : UNE LIGNE PERFORMANTE ET ECOLOGIQUE

La nouvelle ligne (01) reliera les quartiers du Port Colbert et du Moulin de la Housse via la Voie des Sacres, avec un haut niveau de fréquence (toutes les 8 à 10 minutes).

À terme, elle conjuguera les avantages du bus et du tramway :

- Circulation à environ 70% en site propre
- Priorité aux feux
- Desserte étendue
- Temps de parcours maîtrisés
- Surtout, s'inscrira dans une démarche de mobilité durable :
- des véhicules électriques limitant les émissions de CO₂,
- un maillage renforcé avec les solutions douces (vélos,

covoiturage, Transport à la Demande),

- et une cohérence d'ensemble pour encourager des déplacements plus respectueux de l'environnement.

Aisne

Agglo Chauny-Tergnier-La Fère : plus de 3,3 M€ d'aides versés aux entreprises

Depuis cinq ans, l'Agglo Chauny-Tergnier-La Fère a fortement soutenu son tissu économique, avec près de 3,34 M€ d'aides attribuées aux entreprises locales. Trois dispositifs existent : jusqu'à 3 000 € pour des travaux, 6 000 € pour l'achat de matériel neuf, et entre 10 000 et 100 000 € pour l'immobilier d'entreprise. Sur les douze derniers mois, 435 000 € ont été distribués à des commerces, artisans et PME du territoire. Un soutien financier qui vise à accompagner les projets, renforcer l'activité locale et préserver l'emploi dans les deux zones d'activités de l'intercommunalité.

Origny-Sainte-Benoite : Tereos réduit la durée des contrats betteraviers pour plus de souplesse

Le groupe sucrier Tereos, présent notamment à Origny-Sainte-Benoite, prévoit de réduire la durée d'engagement de ses coopérateurs betteraviers de cinq à trois ans à partir d'avril 2026. Objectif : offrir plus de souplesse face aux aléas

économiques, climatiques et aux évolutions réglementaires qui bousculent la filière depuis la fin des quotas sucriers. Soutenue par la restructuration et le redressement financier du groupe, cette mesure répond aussi à une demande d'une partie des planteurs.

Fresnoy-Bohain : la piscine n'ouvrira finalement qu'au printemps 2026

Nouveau contretemps pour la piscine intercommunale située entre Fresnoy-le-Grand et Bohain-en-Vermandois. Alors que la fin des travaux avait déjà été repoussée une première fois, le chantier accuse de nouveaux retards liés à des interventions d'entreprises décalées et interdépendantes. L'ouverture, un temps envisagée en janvier, est désormais attendue pour le printemps 2026. Ce report oblige également à décaler les cours de natation prévus pour les élèves après les vacances de Noël.

Sud de l'Aisne : premiers travaux de la véloroute 52 attendus fin 2026

Après des années de retard, la véloroute 52 entre Crouettes-sur-Marne et Trélou-sur-Marne franchit enfin une étape. Réunis à Château-Thierry, élus et Département ont annoncé un début de chantier fin 2026, avec une première section de 4,2 km à Trélou-sur-Marne, pour un budget de 1,5 million d'euros. Sur les 48 km prévus, seuls deux sont aujourd'hui réalisés. Les procédures foncières et environnementales, longues et complexes, expliquent une partie des retards. L'enquête publique est prévue début 2026, avant une montée en puissance progressive du projet.

Opinions

Communiqué de la CPME

Suppression des exemptions douanières sous 150 € : une avancée majeure, portée de longue date par la CPME

La CPME salue la décision des ministres des Finances de l'Union européenne de supprimer, dès 2026, l'exonération de droits de douane sur les colis de moins de 150 €. Cette mesure, qui vise notamment les flux massifs issus de plateformes comme Shein et Temu, constitue un pas décisif vers une concurrence réellement équitable.

Cette évolution répond directement aux alertes et aux propositions portées par la CPME à Bruxelles depuis de nombreux mois. À travers ses contributions, ses rencontres avec la Commission, et son travail auprès des États membres, la CPME a constamment souligné les dérives d'un système qui permettait l'entrée de 4,6 milliards de petits colis par an, dont 91 % en

provenance de Chine, sans contrôle suffisant ni respect des règles européennes.

La suppression de cette exemption

majeure ;
- amélioration de la protection des consommateurs ;
- soutien au commerce de proximité et à la vitalité de nos territoires.

" La CPME appelle désormais à une mise en œuvre rapide, à un renforcement des contrôles et à l'instauration des frais de traitement par colis afin de garantir une réciprocité commerciale réelle. "

La CPME appelle désormais à une mise en œuvre rapide, à un renforcement des contrôles et à l'instauration des frais de traitement par colis afin de garantir une réciprocité commerciale réelle.

Une étape importante est franchie. La CPME restera pleinement engagée pour que l'Europe protège durablement ses entreprises, rétablisse des règles du jeu justes pour tous et que l'on passe enfin des mots aux actes.



Deux mondes pour une République

Une seule République, deux mondes qui s'opposent. Tandis que débute pour les élus locaux les premiers mouvements en préambule aux échéances municipales de mars 2026, les parlementaires s'attaquent quant à eux au Budget de la Sécurité Sociale. D'un côté des problématiques très terre-à-terre, au plus proche des citoyens. De l'autre côté, des enjeux partisans et des petits chefs qui jonglent avec les milliards avec une facilité déconcertante pour flatter un électorat toujours plus versatile. Quand les premiers doivent, lors de chaque exercice, faire rentrer des carrés dans des ronds pour présenter des budgets à l'équilibre, les seconds n'en ont cure. Depuis plus d'un demi-siècle, ce sont les promesses court-termistes qui pilotent leur politique, avec pour horizon tantôt une dissolution, tantôt une motion de censure, avec si possible, l'opportunité de décrocher un trophée de guerre, que ce soit sous la forme du scalp d'un Premier ministre, d'un report de texte voire le Graal de l'abrogation d'une réforme controversée, comme celle des retraites par exemple... Un sentiment d'impunité renforcé par leur rupture avec les territoires depuis l'adoption de la loi sur le non-cumul des mandats (2014). Cette mise en péril permanente des finances du pays, dans une économie mondialisée où tous les autres pays avancent quand nous reculons, est aussi une profonde injustice pour les dizaines de milliers d'élus locaux. Car au moment de désigner les responsables des fiascos budgétaires, la tentation risque d'être grande pour certains ignorants de désigner du doigt ces élus « à portée de baffes », qui devront quoi qu'il adienne, continuer à faire tourner le pays.

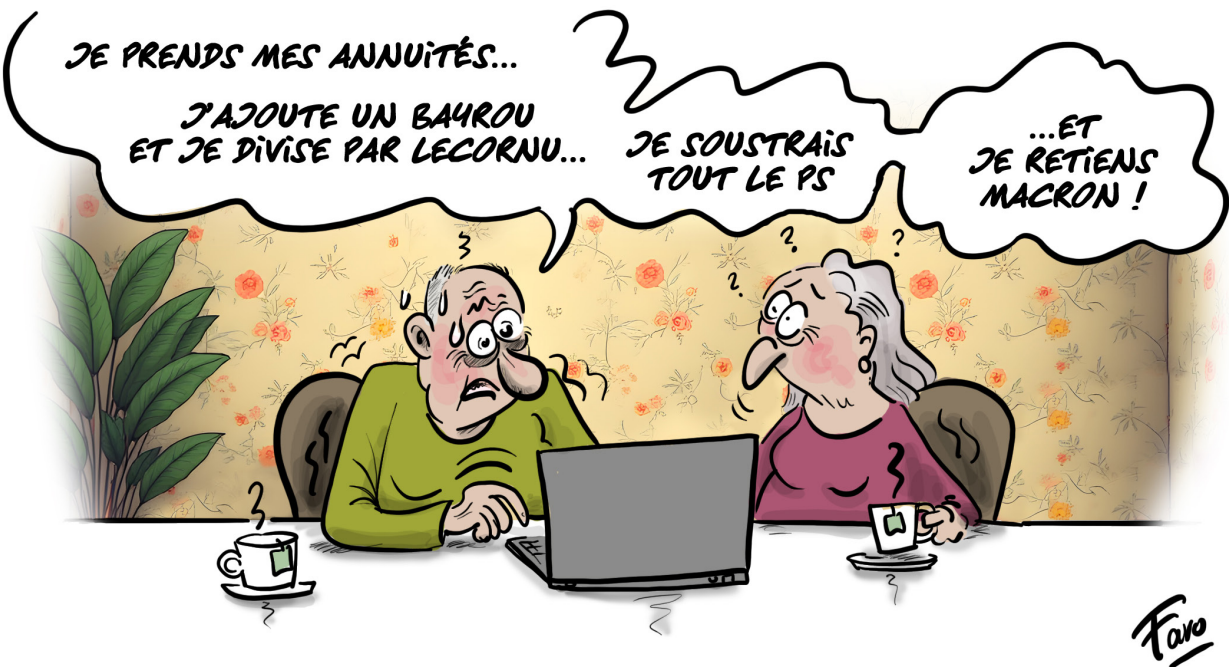
BENJAMIN BUSSION

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

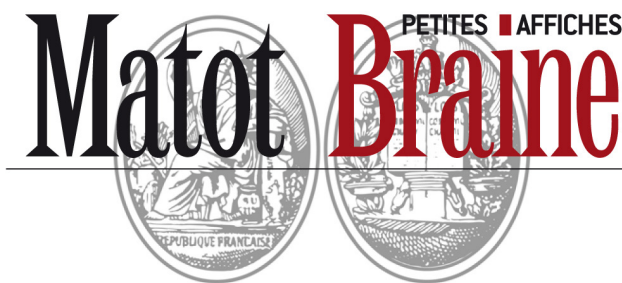
CALCULEZ L'ÂGE DE VOTRE DÉPART À LA RETRAITE



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales
sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offre de reprise



CARDON
& BORTOLUS
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Contact : Monsieur Samuel BESSE
Tél. : +33 (0) 1 60 09 96 00
E-mail : s.besse@cardon-bortolus.fr

APPEL D'OFFRES DE REPRISE OU PARTENARIAT

DT LINE

Créée en 2017, DT LINE société marnaise d'installation de piscines et de spa « clé en mains » s'appuie sur une large gamme de piscines coques fabriquées en France et des prestations sur mesures : entretien des systèmes de chauffage, nettoyage, analyse de l'eau, etc.

En 2023 : Chiffre d'affaires : 1.928.506 € - Rex : 156.199 € - Total bilan : 814.171,03 €

En 2024 : Chiffre d'affaires : 1.648.734,13 € - REX : 75.967 € - Total bilan : 482.951,88 €

Effectifs : 12 salariés

Date limite de dépôt des offres : 14 novembre 2025 à 12H00

L'accès à un dossier de présentation sera donné sur demande écrite motivée auprès de l'Etude après signature d'un engagement de confidentialité. [réf. Etude : n° 8914]
M2511381



vous offre des services permanents

→ La publication de vos
ventes aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire,
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos
annonces légales
partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org



L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Ventes aux enchères

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON D'HABITATION

Sise à SAINT EULIEN (Marne)

1 Impasse du Parc

Le mardi 6 janvier 2026 à 10h

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de SAINT EULIEN (52100)

Une maison d'habitation de plain-pied sise dite Commune, 1 Impasse du Parc, cadastrée section B n° 328, pour 11 a 26 ca, comprenant :

- une entrée donnant sur une pièce de vie, une cuisine ouverte, un couloir de distribution donnant accès à 4 chambres, une salle de bains, un WC et un cellier ;
- un garage, un jardin.

MISE A PRIX : 55.000 €EUROS

OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 5.500 €.

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de :

- La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE, Société coopérative à capital variable, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Troyes (Aube) sous le numéro 775.718.216, dont le siège social est à TROYES (10000), 269 faubourg Croncels, BP 502.

Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU. Tél. : 03.26.64.79.61 ;

- au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ;

- pour les visites à la SCP Nathalie LARCHER, Commissaire de justice à Vitry le François (03.26.74.14.97).

Signé : F. SAMMUT.
M2512198

Procédures adaptées

COMMUNE DE SEDAN

Avis d'appel a la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Sedan, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN.

OBJET DE LA CONSULTATION : Création d'une aire de fitness extérieure.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence M2025-18.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le lundi 01 décembre 2025 à 11:00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le lundi 10 novembre 2025.
M2512203

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.
2. Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.
3. Objet du marché : RENOVATION DE 20 PAVILLONS, « Cités Remeilimont », N°3-5-7 et 9 / N°12-14-16 et 18 / N°19-21-23 et 25 / N°35 rue de Remeilimont, N°70-72 et 74 rue Général de Gaulle - 08700 NOUZONVILLE.
4. Nature des lots :
 - Lot n° 1 : SERRURERIE ;
 - Lot n° 2 : CHAUFFAGE / VMC / GAZ ;
 - Lot n° 3 : MENUISERIES EXTERIEURES / FERMETURES ;
 - Lot n° 4 : ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE / PEINTURES ;
 - Lot n° 5 : COUVERTURE / ZINGUERIE.
5. Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 12 mois dont 1 mois de préparation.
6. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr , rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 1^{er} décembre 2025 à 11h30.
8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9. Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
10. Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
11. Date d'envoi de l'avis de publication : Le vendredi 7 novembre 2025.

COMMUNE DE SELLES

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Selles, 11 Grande Rue - 51490 SELLES.
OBJET DE LA CONSULTATION : Travaux de restauration de l'église SAINT MARTIN - SELLES.
N° ; TITRE DU LOT :
- Lot n° 01 Maçonnerie - pierre de taille ;
- Lot n° 02 Travaux de charpente ;
- Lot n° 03 Travaux de couverture en ardoise.
MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
INFORMATION :
Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur les sites internet suivant :
- Le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence 2025-EGLISE ;
- Le site du BOAMP : www.boamp.fr sous la référence 25-124158.
L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le jeudi 04 décembre 2025 à 17:30.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le jeudi 06 novembre 2025.
M2512135



Avis d'appel public à la concurrence

**Travaux de requalification du mail OUEST
et de finalisation du mail NORD à CORMICY (51)**

- 1.Nom et adresse du pouvoir adjudicateur : Commune de Cormicy - Place d'Armes 51220 Cormicy
- 2.Objet du marché : Travaux de requalification du mail OUEST et de finalisation du mail NORD de Cormicy
- 3.Lieux d'exécution : Rue de l'Hospice et du carrefour Rue de la Porte au Bourg/rue du Puits au Pivot ; Carrefour rue Nord des Remparts et rue du Prieuré à Cormicy (51)
- 4.Caractéristiques principales :
- Travaux de requalification du mail OUEST :
- Création d'une sente en stabilisé : 250 ml env.
- Création de trottoir en enrobé : 100 m² env.
- Création d'entrée charretière en béton désactivé : 140 m² env.
- Création de stationnement drainant : 230 m² env.
- Linéaire de bordure béton et pavé : 365 ml env.
- Linéaire de volige en acier galvanisé : 410 ml env.
- Linéaire de dépose et repose de bordure béton : 20 ml env.
- Zones de Plantations : 250 m² env.
- Plantation d'arbres : 1 u env.
- Mobiliers urbains : 2 u env.
- Travaux de finalisation du mail NORD :
- Création d'une sente en stabilisé : 30 ml env.
- Linéaire de volige en acier galvanisé : 90 ml env.
- Zones de Plantations : 50 m² env.
- Mobiliers urbains : 3 u env.
- Calendrier du marché : début des travaux VRD : janvier 2026 / Espaces Verts : mars 2026
- Délai maximum : 2.5 mois
- Variantes : Acceptées sous réserve de présenter une offre de base.
- 5.Prestations divisées en lots : LOT N°1 : VRD, LOT N°2 : AMENAGEMENT PAYSAGER & ESPACES VERTS
- 6.Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
- 7.Type de procédure : Procédure adaptée.
- 8.Date limite de réception des offres : Le 2 décembre 2025 à 12h00
- 9.Date d'envoi de l'avis à la publication : <https://matot-braine.fr/>
- 10.Renseignements techniques :
- LOT (N°1) VRD : TERRA Géomètres Experts - Parc d'Affaire Reims Champigny - Bâtiment C - 51370 CHAMPIGNY
- Adresse Postale : CS 110010 - 51886 REIMS Cedex - Tél : 03.26.86.70.60 - Email : rachel.rolland@terra.fr - représenté par M^{me} ROLLAND
- LOT (N°2) AMENAGEMENT PAYSAGER & ESPACES VERTS : Atelier NYMPH -32 rue de Alouettes
- 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX - Tél : 06.19.46.54.88 - Email : ateliernymph@gmail.com représenté par M.
- LECLERCQ
- 11.Modalités de retrait des dossiers : par voie informatique sur www.proxilegales.fr
- 12.Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées : par voie informatique sur www.marches-securises.fr
- M2512302



ESPACE HABITAT

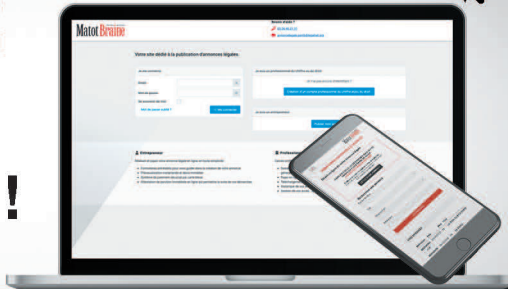
Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.
2. Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.
3. Objet du marché : Rénovation de 15 logements, 18-20 Basilique - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.
4. Nature des lots :
 - Lot n° 1 : FACADES / COUVERTURE ;
 - Lot n° 2 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM.
5. Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 9 MOIS dont 1 mois de préparation.
6. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 2 DECEMBRE 2025 à 11h30.
8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9. Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
10. Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr , rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
11. Date d'envoi de l'Avis de Publication : Le 10 novembre 2025

Matot Braine PETITES ■ AFFICHES
L'ANNONCEMENT NUMÉRIQUE PRATIQUE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE - COMPTES TENDUS CHAMPAGNE-ARDENNE

**Votre solution
100 % digitale !**

annonces.matot-braine.fr



**VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE
24h/24 et 7j/7 !**

Tous les appels d’offres de votre département sur matot-braine.fr

Appel d'offres ouvert



TROYES AUBE HABITAT

Avis d’appel public a la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Acheteur ou Maître d’ouvrage :

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Profil acheteur : http://www.marches-publics.info

Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d’accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0130.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Véronique BAUMERT, service des marchés. Tél : 03.25.71.17.17.

E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr.

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

- Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

- Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

- Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

- Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : Le 05/12/2025 à 12H00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

- Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres :

1. Prix des travaux en €/HT (60%) ;

2. Valeur technique (35%) ;

3. Valeur environnementale (5%).

4. IDENTIFICATION DU MARCHE :

Intitulé du marché : Travaux d'amélioration de 5 logements individuels - 5 rue de la Gabelle à Troyes (10000).

Relance des lots 2, 3, 5 et 6

Les travaux comprennent : la zone du bâtiment existant soumise à la RT2012 et la zone extension en R+1 soumise à la RE 2020 + ACV.

Code CPV principal :

45211000-9 : Travaux de construction d'immeubles collectifs et de maisons individuelles.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : 5 rue de la Gabelle à Troyes (10000).

Durée du marché :

Délai d'exécution des travaux : 19 Mois.

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :

Lot n°2 : GROS OEUVRE (CPV 45262522-6 : Travaux de maçonnerie)

Lot n°3 : CHARPENTE MÉTALLIQUE (CPV 45261100-5 : Travaux de charpente)

Lot n°5 : MENUISERIE EXT ALU (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie)

Lot n°6 : PLATRERIE / ISOLATION (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie - 45320000-6 : Travaux d'isolation)

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : oui, se reporter au règlement de la consultation.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Subvention ACV (Action cœur de Ville) Etat, prêts aidés et fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paie ment à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3% pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 10 novembre 2025.

M2512217

Marne

VENTE CESSI ON

ATTRIBUTI ON D'APPORTS



Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON

notaires associés
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

LE CHIQUITO

Suivant acte reçu par Me Isabelle CIRET-DUMONT, Notaire Associé à REIMS, 29 Bd Foch, le 31 octobre 2025, enregistré à REIMS, le 6 novembre 2025, dossier 2025 48143, référence 5104P04 2025 N3291, a été cédé un fonds de commerce par : M. Farid BELKACEM, époux de Mr Alain André DEVEVEY, dmt à HERMONVILLE (51220) 3 place Saint Martin, A : M^{me} Fang YU, dmt à RETHEL (08300) 2 place Anatole France, Célibataire.

Désignation : fonds de commerce de BAR TABAC FRANCAISE DES JEUX sis à REIMS, 110 rue des Romains, connu sous le nom commercial LE CHIQUITO.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 700.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion : Le notaire.

M2512258

CONSTITUTION

DE SOCIETE



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

RUBIS DES QUINQUENNES

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 Euros
Siège social : 1 rue de la Tourelle 51260 MONTGENOST

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTGENOST du 05/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : RUBIS DES QUINQUENNES.

SIÈGE : 1 rue de la Tourelle - 51260 MONTGENOST.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 15.000 €.

OBJET : Acquisition, gestion, location de biens nus ou meublés, Exploitation de biens immobiliers meublés à usage d'habitation ou touristique, Location en meublé de courtes et moyennes durées, Organisation occasionnelle d'événements à thème.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENTE : Lisa BOURQUE, demeurant 1 rue de la Tourelle - 51260 MONTGENOST.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Mehdy THIEBAULT, demeurant 1 rue de la Tourelle - 51260 MONTGENOST.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2512035



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

JLOA

Aux termes d'un ASSP en date du 03/11/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : JLOA

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; La mise à disposition à titre onéreux de terrains ou d'emplacements, notamment pour l'installation d'équipements automatiques ou semi-automatiques au service du public, tels que distributeurs automatiques, des laveries automatiques, des casiers de retrait de colis (lockers) ou tous autres dispositifs similaires, L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

SIÈGE SOCIAL : 4 Route du Château Mouchy, 51150 JUVIGNY

CAPITAL : 1 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

CO-GÉRANCE : M. GAILLET Jordy 4 Route du Château Mouchy 51150 JUVIGNY et M^{me} DERUE Lucie 4 Rue du Château Mouchy 51150 JUVIGNY

CLAU SE D'AGREMENT : agrément requis dans tous les casagrement des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

la gérance

M2512086



Dr Raphaël COLLARD

SPFPL de chirurgien-dentiste sous forme de SAS au capital de 1000 Euros
SS : 35, rue de Talleyrand 51100 REIMS

Aux termes d'un ASSP en date du 22/10/2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société de participations financières de profession libérale de chirurgien dentiste sous forme de SAS.

DÉNOMINATION SOCIALE : Dr Raphaël COLLARD

OBJET SOCIAL : La prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de Chirurgien-Dentiste ; Toutes activités accessoires en relation directe avec leur objet et destinées exclusivement aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ; La gestion de toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique ou financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

SIÈGE SOCIAL : 35, rue de Talleyrand, 51100 REIMS

CAPITAL : 1 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

PRÉSIDENT : M. COLLARD Raphaël 35, rue de Talleyrand 51100 REIMS

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

CLAU SE D'AGREMENT : En cas de pluralité d'associés : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, ou entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés

M2512103



AGN AVOCATS
REIMS - CHALONS
2-4 rue Grande Eglise
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
21 cours Anabale France
51100 REIMS

NEW'DELICES

Par ASSP en date du 08/09/2025 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : NEW'DELICES
FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : 1.000 Euros

SIÈGE : 9 rue Jean Moulin, MAGENTA (51530)

OBJET : Restauration rapide sur place et à emporter

DURÉE : 99 années

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENTE : Ipek UTKAN demeurant au 2 allée Francis Poulenc, EPERNAY (51200)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Ismail UTKAN demeurant au 2 allée Francis Poulenc, EPERNAY (51200)

IMMATRICULATION : RCS de REIMS

Pour avis,

M2512139

BECKER

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2.000 Euros

Siège social : 1 rue Blaise Pascal

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 4 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Dénomination sociale : BECKER.

Siège social : 1 rue Blaise Pascal - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Objet social : La vente au détail d'équipements, accessoires et consommables liés à la pratique de l'équitation et à l'univers équestre, incluant :

- Les articles pour chevaux, les équipements pour cavaliers, les produits d'entretien, d'hygiène et de bien-être équin ;

- La participation à des salons, événements et concours équestres en tant que vendeur ambulant ;

- Le développement et l'exploitation d'un site de vente en ligne ;

- La création de partenariats avec des professionnels du secteur (centres équestres, éleveurs, marques) ;

- et plus largement, toute activité commerciale, ou de service se rapportant directement ou indirectement à l'univers équestre.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 2.000 €.

Gérance : Monsieur Nolan BECKER, demeurant 9 rue de Fontaine - 51240 CHEPPES LA PRAIRIE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2512140

AMG

Par acte SSP du 31/10/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AMG.

Objet social : Tous travaux de bâtiments rénovation interieur et exterieur, plomberie électricité, peinture, rénovation du sols souple et dur.

Siège social : 7 rue Michel Laval - 51100 REIMS.

Capital : 1.000 €.

Durée : 99 ans.

Président : M. Boudaya Mosaab, demeurant 7 rue Michel Laval - 51100 REIMS.

Immatriculation au R.C.S. de Reims.

M2512275

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GUTENBERG SILLERY
Société civile immobilière
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
2 rue Gutenberg - 51500 TAISSY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TAISSY, du 07/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : GUTENBERG SILLERY.
SIÈGE SOCIAL : 2 rue Gutenberg - 51500 TAISSY.
OBJET SOCIAL : La Société a pour objet l'achat, la construction, l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur exploitation par voie de location, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 100.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Guillaume MICHAUX, demeurant 26, Rue de Bezannes 51100 REIMS et Madame Maïté RIOUALLON, demeurant 3, Rue des Commelles 51420 CERNAY LES REIMS.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2512142

Ruralis
AVOCATE
AGRICOLE - VITICOLE

OPUS TERRA
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 06/11/2025, il a été constituée une SCEA ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : OPUS TERRA
Objet social : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural, c'est-à-dire principalement « les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ».Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.En particulier, la société peut notamment :
- procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;
- prendre à bail tous biens ruraux ;
- exploiter directement tous les biens dont la société sera propriétaire, - exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-37 du code rural ;- exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-2, dernier alinéa du code rural ;- vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages professionnels.La société a également pour objet l'octroi de sûretés et de garanties au profit de tiers, la société pourra notamment consentir tout cautionnement et tout cautionnement hypothécaire au profit de ses associés.
Siège social : Chemin de Tanière, 51300 SOULANGES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE
Gérance : M. GUERIN Antoine
Chemin de Tanière 51300 SOULANGES
la gérance
M2512147

MOZZA
Société civile immobilière
250 Ter avenue Jean Jaurès
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous signature privée à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière.
Dénomination : MOZZA.
Siège : 250 Ter avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1.000 €.
Objet : achat et gestion par tout moyen de tout bien immobilier.
Gérant : Monsieur Jérémy HOERNER, demeurant 250 ter avenue Jean Jaurès - 51100 - REIMS.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le gérant.
M2512143

API'Z
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 10 rue du Temple
51220 HERMONVILLE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 5 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : API'Z
Forme sociale : Société par actions simplifiée,
Siège social : 10 rue du Temple 51220 HERMONVILLE,
Objet social : Toutes activités de désinsectisation, dératisation, désinfection, et plus généralement toutes prestations de lutte contre les nuisibles notamment guêpes, frelons, rongeurs, insectes ; La récupération, le déplacement et la protection d'essaims d'abeilles, ainsi que toutes prestations liées à l'apiculture ; La vente, l'installation, la location, l'entretien et la maintenance de matériels, équipements et produits relatifs à ces activités,
Le conseil, la formation et la sensibilisation en matière de lutte contre les nuisibles et de protection de l'environnement ;
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1 000 euros,
Présidence : La société HOLDING REIMS GROUP, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 902 839 810 RCS REIMS, Représentée par Monsieur Julien HARLAUT.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
La Présidence
M2512175

RED BG ST LEONARD 2

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/11/2025 à BEZANNES (51), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : RED BG ST LEONARD 2.
SIÈGE SOCIAL : BEZANNES (51430), 78 rue Frédéric Passy.
OBJET SOCIAL : Acquisition, édification et gestion de tous biens immobiliers, participation directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation.
CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €.
GÉRANCE : La Société REDLAND, domiciliée 78, Rue Frédéric Passy à Bezannes (51430) et immatriculée au R.C.S. de REIMS 510.699.309.
CLAUSE RELATIVE AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas sauf entre associés.
Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.
M2512301

LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Denigault
51200 EPERNAY

LAURENCE & FILS

Par acte SSP du 07/11/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LAURENCE & FILS.
Objet social : La Société a pour objet :
1.L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport en nature ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ensembles immobiliers, droits immobiliers, ou fractions d'immeubles, en pleine propriété, en indivision, en démembrement (nue-propriété ou usufruit), ou sous toute autre forme de détention ; 2.La détention, la mise en valeur, l'administration, l'entretien, l'exploitation, la gestion et la rénovation de tout ou partie de ces biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, touristique ou mixte ; 3.La mise en location desdits biens immobiliers, notamment sous la forme de location meublée, qu'il s'agisse :ode location meublée de longue durée (résidence principale ou bail mobilité),ode location meublée de courte durée ou saisonnière (résidence de tourisme, location de type Airbnb),ou de toute autre forme autorisée de location meublée ; 4.L'achat, l'aménagement, la réhabilitation, la restructuration, la rénovation ou la transformation de biens immobiliers en vue de leur location meublée, ou de leur valorisation dans le cadre d'une gestion patrimoniale familiale ; 5.La mise à disposition gratuite ou onéreuse de tout ou partie des biens au profit des associés ou de leurs proches, dans les limites autorisées par la législation en vigueur ; 6.La souscription de tous emprunts, avec ou sans garantie hypothécaire ou personnelle, en vue du financement des acquisitions, travaux, ou opérations entrant dans l'objet social ; 7. La prise de participation dans toutes sociétés ou groupements ayant un objet similaire ou connexe, dès lors que cela concourt directement ou indirectement à l'objet social ou à la gestion du patrimoine familial des associés ; 8.L'exploitation de tous fonds de commerce de type épicerie, supérette, alimentation générale, commerce de proximité ; 9.La vente au détail, en gros, en demi-gros ou en vrac de tous produits alimentaires ou non alimentaires, frais, secs, surgelés ou transformés ; 10.La vente de boissons, de produits biologiques, locaux, artisanaux ou issus du commerce équitable ; 11.L'achat, la vente, la distribution, la livraison, l'importation et l'exportation de tous produits et marchandises liés directement ou indirectement à l'alimentation ou à la consommation courante ; 12.La vente à emporter, la vente en ligne, et tout service connexe lié à la commercialisation desdits produits ; Et, plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, financières ou juridiques, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à l'exception de toute activité commerciale au sens strict, sauf celle résultant de l'exploitation de la location meublée autorisée dans le cadre fiscal de la SARL de famille.
Siège social : 72 rue Paul Douce - 51480 DAMERY.
Capital : 2.500 €. Durée : 99 ans.
Gérance : M^{me} DEMARLE Laurence, demeurant 40 rue de Sézanne - 51200 ÉPERNAY. Immatriculation au R.C.S. de Reims M2512190

Christine Muller
SOCIÉTÉ Civile Immobilière
au CAPITAL Social de 1.000 Euros
SIÈGE Social : 23 rue des Bruyères
51140 CHALONS-SUR-VESE

Société : Christine Muller
FORME : Société Civile Immobilière
Capital : MILLE (1.000) Euros divisé en MILLE (1000) parts de UN (1) Euro
Siège SOCIAL : 23 rue des Bruyères - 51140 CHALONS-SUR-VESE
OBJET : - l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation de tous immeubles, par bail, crédit-bail, location, sous-location ou autrement.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : MILLE (1.000) Euros.
Apports en NATURE : NEANT
GÉRANT : - Madame Christine MULLER demeurant à CHALONS-SUR-VESE (51140) 23 rue des Bruyères
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims pour insertion, Madame MULLER Christine, Gérant
M2512193

EURL HR-CONSEILS

Avis est donné de la constitution de la société EURL HR-CONSEILS, au capital de 2.000 €, ayant la qualité de Société à Mission.
Siège : 2 rue Jean Jacques Rousseau - 51200 EPERNAY.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
Accompagner la mise en oeuvre concrète de pratiques sociales qui contribuent à un monde du travail durable.
Former et sensibiliser les dirigeant.e.s et leurs équipes aux enjeux de la transition écologique et les aider à prendre des décisions qui intègrent les principes de responsabilité sociale des entreprises, en mettant l'accent sur l'inclusion, le partage de la valeur et le bien-être au travail.
Faciliter les projets RSE.
Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.
Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Le montant des apports en numéraire s'élève à 2.000 €.
La cession des parts de l'associé unique est libre.
Gérante : Madame Hélène RAKOTO DIT RAZAFINDRANALY, demeurant 2 rue Jean Jacques Rousseau - 51200 EPERNAY.
M2512194

GROUPE MONASSIER
REIMS
Notaires de France

ACTICITE
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Sonia BADAUT, Notaire à REIMS, les 7 et 10 novembre 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : ACTICITE
FORME : Société Civile de Construction Vente
SIÈGE : REIMS (51100), 1 rue des Docks Rémois
OBJET : Acquisition de terrain, construction d'immeubles et vente de ces immeubles
DURÉE : 15 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS
CAPITAL : 1.000 € constitué d'apports en numéraire
GÉRANT : SAS CITANIUM, représentée par M^{me} Florence CHOMBINHO, sa Présidente, demeurant à REIMS (51100), 7, rue de Talleyrand.
AGREMENT : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés.
IMMATRICULATION : RCS de REIMS
Pour avis : Me BADAUT
M2512195

POLYMETTE

Par acte SSP du 11/11/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : POLYMETTE
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
o Création de bijoux fantaisie en argile polymère et création de bijoux fantaisies en perles de verre.
o Création d'objets de décoration en argile polymère.
o Création d'ustensiles en argile polymère.
o La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;
o toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;
o Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.
Siège social : 18, Rue Petit Hutin 51100 Reims.
Capital : 1200 €
Durée : 99 ans
Président : M^{me} LANCIAUX née BOIVIN Stéphanie, demeurant 18, Rue Petit HUTIN 51100 Reims
Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique est seul compétent pour :
o approuver les comptes annuels et affecter le résultat ;
o nommer et révoquer le Président ;
o nommer les Commissaires aux comptes ;
o décider la transformation de la Société, une opération de fusion, de scission,
d'augmentation, de réduction ou d'amortissement du capital ;
o modifier les statuts ;
o déterminer les conditions et modalités des avances en compte courant ;
o dissoudre la Société.
L'associé unique ne peut pas déléguer ses pouvoirs.
Immatriculation au RCS de Reims M2512252

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

ILL' VEST
Société civile immobilière
au capital de 2.000 €
Siège social : 29 rue des Lilas
51500 CHAMPFLEURY
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à CHAMPFLEURY (Marne) du 10 novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : ILL' VEST.
FORME : Société civile immobilière.
SIEGE : CHAMPFLEURY (51500) - 29 rue des Lilas.
OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 2.000 € (apports en numéraire).
GERANCE : M. Jean-Christophe CASSIAUX et M^{me} Sabine JUBREAU, demeurant ensemble à CHAMPFLEURY (51500), 29 rue des Lilas / M. Antonin CASSIAUX, demeurant à STRASBOURG (67000), 22 rue des Bonnes Gens.
CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ou au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.
M2512256

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

CG AFFAIRES
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
10 impasse du Levant - 51100 REIMS
En cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 10 novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : CG AFFAIRES.
FORME : Société par actions simplifiée.
SIEGE : 10 impasse du Levant - 51100 REIMS.
OBJET : Toutes activités de conseil, audit, assistance et formation dans le domaine des entreprises.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.
PRÉSIDENT : M. Cédric GOBENEAUX, demeurant à REIMS (51100), 10 impasse du Levant.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés ou au profit d'un descendant d'un associé, toute cession, ou transmission à titre gratuit, est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.
M2512257

SHINE
LORAH

Par acte SSP du 10/11/2025, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LORAH.
OBJET SOCIAL : E-commerce / vente en ligne de textiles, d'habillement et de chaussures, d'articles de mode et accessoire de mode.
SIÈGE SOCIAL : 17 Rue du Moulin 51310 LA NOUE.
CAPITAL MINIMUM : 500 €.
CAPITAL INITIAL : 500 €.
CAPITAL MAXIMUM : 2.000 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M^{me} BELLO (CHARBAUX-ROUILLE) Laura, demeurant 17 Rue du Moulin 51310 LA NOUE.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Chaque action donne droit à une voix et à la participation dans les décisions collectives.
CLAUDE D'AGRÉMENT : Les actions sont librement cessibles.
Immatriculation au RCS de REIMS.
M2512268

NEXUS CAPITAL INVEST
Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social :
05 rue de Thillois - 51370 ORMES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ORMES (51) du 07/11/2025, il a été constituée une société civile dénommée NEXUS CAPITAL INVEST présentant les caractéristiques suivantes :
SIÈGE SOCIAL : 05 rue de Thillois - 51370 ORMES.
OBJET SOCIAL : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ci-après apportées à la société.
DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Samir BEN -ZAH, demeurant 05 rue de Thillois - 51370 ORMES.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2512310

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

AVVR
Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 Rue des Charmes, 51420 BERRU
RCS Reims

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/11/2025 à Reims, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : AVVR
SIÈGE SOCIAL : 14 Rue des Charmes, 51420 BERRU
OBJET SOCIAL : L'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, - L'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier, l'achat, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil, - L'acquisition et la gestion d'un patrimoine mobilier, - La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
GÉRANCE : Madame Audrey DERVAL et Monsieur Valentin DERVAL demeurant ensemble 14 Rue des Charmes 51420 BERRU
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis

M2512297

SOLEANCE
8 ALLEE DU VIGNOBLE
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/11/2025 à Reims, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : SOLEANCE
Siège social : 8 Allée du Vignoble 51100 REIMS
Capital social : mille euros (1.000) euros, divisé en 1000 parts de 1 € chacune libérée en totalité.
Objet de la société :
L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres,
La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y attachés, L'assistance, le conseil, la prestation de services et l'animation sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, aux entreprises dans lesquelles la société a pris une participation notamment l'assistance technique, commerciale, administrative et financière,
Toutes prestations commerciales dans le domaine viti-vinicole,
L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles, bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement,
Et généralement toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient économiques, juridiques, civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités ou susceptibles d'en faciliter le développement.
Durée : 99 années à compter de la date d'immatriculation au R.C.S
Gérant : Madame Emilie GAURIER - 18 rue du 27 Aout 1944 -10270 MONTREUIL SUR BARSE
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims.

LE GERANT

M2512328

APEX DU VAL D'OR
8 ALLEE DU VIGNOBLE
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/11/2025 à Reims, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : APEX DU VAL D'OR
Siège social : 8 Allée du Vignoble 51100 REIMS
Capital social : mille euros (1.000) euros, divisé en 1000 parts de 1 € chacune libérée en totalité.
Objet de la société :
L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres,
La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y attachés, L'assistance, le conseil, la prestation de services et l'animation sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, aux entreprises dans lesquelles la société a pris une participation notamment l'assistance technique, commerciale, administrative et financière,
Toutes prestations commerciales dans le domaine viti-vinicole,
L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles, bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement,
Et généralement toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient économiques, juridiques, civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités ou susceptibles d'en faciliter le développement.
Durée : 99 années à compter de la date d'immatriculation au R.C.S
Gérant : Mr Benoit ORSAT - 10 rue René Corbet 51160 AVENAY VAL D'OR
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims.

LE GERANT

M2512333

MODIFICATION DE STATUTS

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

LA MENUISERIE MODERNE
SARL au capital de 10 000 €
3 rue du Cimetière - Bisseuil
51160 AY CHAMPAGNE
RCS REIMS 822 267 779

Avis de modification
Pour avis, La Gérance.

M2511730

LEVELS
Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 1A chemin des Biales
51220 MERFY
953 057 916 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 27/10/2025, la collectivité des associés a décidé :
- de nommer en qualité de cogérant Arthur FERNANDES MARQUES demeurant 44 rue de Trianon 51100 REIMS pour une durée illimitée à compter de ce jour
- de transférer le siège social du 1A chemin des Biales 51220 MERFY au 44 rue de Trianon 51100 REIMS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance

M2512145

GN
AVOCATS ASSOCIES

NAT
Société civile au capital de 1.803.350 Euros
Siège social : 9 rue des Blancs Fossés 51370 ORMES
R.C.S. de Reims n°929 914 927

Avis de transformation
L'AGE du 14/10/2025 a décidé à compter du 14/10/2025 :
- de transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau ;
- d'adoindre à l'objet social l'activité suivante : Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ;
- gérance : M. GONTERO Arnaud.
La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
M2511967

SOCIETE CHAMPENOISE DE FRUITS ET LEGUMES
SAS au capital de 20 000 €
Siège social : LIEUDT «LA FOSSE PICHET» ZAC DU VAL DES BOIS 51110 WARMERVILLE
RCS de REIMS n°391 805 835

En date du 04/11/2025, l'associé unique a décidé à compter du 04/11/2025 de nommer en qualité de président SERVICE OHL, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 6 RUE DES TERRES 51420 CERNAY LES REIMS, immatriculée sous le n°941695462 au RCS de REIMS en remplacement de M. BROCHAYE RENAUD, président, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.

LE PRESIDENT

M2511995

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA CRECHE DES BLUETS
Société Civile Immobilière
Capital : 1.600.000,00 Euros
Siège social : REIMS (51100)
13 rue du Petit Four
R.C.S. Reims : 993 285 246

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 3 novembre 2025, les associés ont décidé :
- de réduire le capital pour le ramener à 500.000,00 € par voie de réduction de la valeur nominale des 16 parts sociales existantes, de sorte que la valeur nominale soit ramenée à 31.250,00 € chacune.
Par suite le capital social a été réduit d'une somme de 1.100.000,00 € pour le ramener de 1.600.000,00 € à 500.000,00 € divisé en 16 parts sociales de 31.250,00 € chacune.
Nouvelle mention : Le capital social s'élève à CINQ CENT MILLE EUROS (500.000,00 €).
Il est divisé en SEIZE (16) parts sociales de 31.250,00 € chacune.
Ces parts sont numérotées de 1 à 16.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
M2512130

LES SAVANTS DE GAIA
SAS au capital de 2.500 Euros
Siège social : 44 rue du mont d'arene 51100 REIMS
539 626 283 R.C.S. de Reims

Le 01/11/2025, le gérant a nommé gérant M^{me} Goktekin Monia, demeurant 7 allée Gabriel Monin - 51100 REIMS en remplacement de M. Mancy Laurent.
Mention au R.C.S. de REIMS.

M2512197

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Vitry-le-François
21, rue Marbais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

ETABLISSEMENTS BRUHAT GEORGES SAS
au capital de 561.694,20 Euros
Siège social : 6 rue Pasteur 51300 VITRY-LE-FRANCOIS
737 320 028
R.C.S. Chalons-En-Champagne

L'AGM du 24/10/2025 a nommé M. Patrick JEUNOT, domicilié 7 bis route de Thennelières - 10410 VILLECHETIF, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de M. EMILIO ANTUNEZ, démissionnaire.
Pour avis : Le Président.

M2512131

SCI DU CENTRE
Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social : 17 rue Flandres Dunkerque - 51480 DAMERY
904 772 357 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de DAMERY (51480), 17 rue Flandres Dunkerque à EPERNAY (51200), 40 rue Haie Leleu et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Ghislain NAMUR, demeurant à DAMERY (51480), 17 rue Flandres Dunkerque, de ses fonctions de co-gérant à effet au 31 octobre 2025 et a décidé son remplacement par Monsieur Julien NAMUR, demeurant à HAUTVILLERS (51160), 64 B rue de Bacchus.

Pour avis : La Gérance.

M2512132

SARL «DES GRANGETTES»
Capital social : 5 000 Euros
Siège social : 11 rue Méline Champjean 51130 TRECON
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
821 038 007

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/11/2025, l'associé unique a décidé d'étendre, à compter du 01/11/2025, l'objet social à l'activité suivante :
- Commerce de détail alimentaire,
- Commerce de détail non alimentaire,
- L'achat et la vente sous toutes ces formes, en gros ou en détail de boissons de toutes natures alcoolisées à savoir : rhums, ratafias, alcools distillés et toutes autres boissons avec un taux supérieur à 18° d'alcool (gin, vodka, whisky, etc.).
- Tout achat et vente de tous produits transformés et terminés,
- Dépôt-vente de tous produits.

Pour avis : La Gérance.

M2512157

SCI FM3A
Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 1 Chemin des Biales 51220 MERFY
837 521 467 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'A.G.E. du 27/10/2025 :
- Arthur FERNANDES MARQUES et Adrien FERNANDES MARQUES demeurant 44 rue de Trianon 51100 REIMS, ont été nommé en qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de Madame Caroline HANSMETZGER et de Monsieur Agostinho FERNANDES MARQUES
L'article 20 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Madame Caroline HANSMETZGER et Monsieur Agostinho FERNANDES MARQUES sans qu'il soit procédé à leur remplacement.
- Le siège social a été transféré du 1A chemin des Biales 51220 MERFY au 44 rue de Trianon 51100 REIMS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance

M2512162

S.C.I. SAINT BENOIT
Société civile immobilière
au capital de 5 335,71 Euros
Siège social : 1A Chemin des Biales 51220 MERFY
421 220 906 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'A.G.E. du 27/10/2025 :
- Arthur FERNANDES MARQUES et Adrien FERNANDES MARQUES demeurant 44 rue de Trianon 51100 REIMS ont été nommé en qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Agostinho FERNANDES MARQUES
L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Agostinho FERNANDES MARQUES sans qu'il soit procédé à leur remplacement.
- Le siège social a été transféré du 1A chemin des Biales 51220 MERFY au 44 rue de Trianon 51100 REIMS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance

M2512164

DOMAINE DE VINCINE
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 000 euros
Siège social : 31, rue des Berceaux 51200 EPERNAY
810 916 262 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 septembre 2025 et du procès-verbal de la Gérance en date du 30 octobre 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 5 900 euros, pour être ramené de 11 000 euros à 5 100 euros par rachat et annulation de 59 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
Article 8 - Capital social
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à onze mille (11 000) euros.»
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à cinq mille cents (5 100) euros.»

Pour avis : La Gérance.

M2512171

GN
AVOCATS ASSOCIES

SPFPL DES DOCTEURS ROBIN
Société de Participations Financières de Profession Libérale de Chirugiens-Dentistes Sous forme de SAS
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 34 rue de Berru 51100 REIMS
RCS de Reims n°945 129 666

L'AGE du 03/11/2025 a décidé à compter du 03/11/2025 d'augmenter le capital social de 1 107 756 € par apport en nature en le portant de 1 000 € à 1 108 756 €.
Article 6 et 7 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.

M2512173

ALDI REIMS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 35.167.400 Euros
Siège social : 2 avenue des Bornes Zone d'Activité Derrière Moutier 51390 GUEUX
501 434 898 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions du 15/10/2025, l'associé unique a nommé en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire la société DELOITTE & ASSOCIES, SAS, siège social 6 place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX, 572 028 041 R.C.S. NANTERRE. Modification au R.C.S. de VERSAILLES.

M2512185

A2M
SASU au capital de 2 000 €
Siège social : 130 CHEMIN DU MAIRE 51370 SAINT BRICE COURCELLES
RCS de REIMS n°948 138 110

Transfert de siège
L'AGE du 02/11/2025 a décidé le transfert du siège social au 100 AVENUE NATIONALE, 51100 REIMS à compter du 02/11/2025. Mention : RCS de REIMS

M2512219

N.S&R
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 25 rue des Blancs Monts 51350 CORMONTREUIL
505 016 501 R.C.S. Reims

Par PV d'AGE en date du 06/10/2025, l'AGE a décidé de réduire le capital social de 1.000 € à 800 € par voie de rachat et d'annulation de 20 actions. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2512192

SCEA «JEAN PROT»
Capital social : 277 552 Euros
Siège social : 10 rue Haute 51320 BUSSY LETTREE
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
344 397 138

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2025, les associés ont décidé des points suivants :
- Retrait de Madame Véronique EA née PROT, de la Gérance, depuis le 1^{er} août 2025.
- Prorogation de la durée de la société de 49 ans, portant son terme au 28 février 2087, à compter du 1^{er} octobre 2025.

Pour avis : La Gérance.

M2512214

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES BLANCS MONTS
SCI au capital de 10 000 Euros
Siège social : 26 Rue Des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil
RCS de Reims 484 086 681

En date du 30/10/2025, l'assemblée a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités de : l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placements, titres de participations de toutes sociétés ou tout groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres.
Modification au RCS de Reims

M2512216

DOMEK
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 2A RUE DE PIGNY 51270 MONTMORT LUCY
RCS de REIMS n°912 231 073

L'AGE du 10/11/2025 a décidé à compter du 10/11/2025 de :
- de nommer en qualité de co-gérant M^{me} TAILLEFERT Agata, demeurant 2A Rue de Pigny 51270 MONTMORT LUCY.
- transférer le siège social de la société au 2A RUE DE PIGNY, 51270 MONTMORT LUCY.

Modification au RCS de REIMS.

BENOIT TAILLEFERT

M2512220

Powerdo
SAS au capital de 10.000 Euros
siège social :
58 avenue du Général Eisenhower 51100 REIMS
511 998 502 RCS REIMS

Par décisions de l'AGE du 01/10/2025 et à compter du même jour il a été décidé de :
- modifier la dénomination qui devient : Powerdo Alfaï Reims,
Et d'étendre l'objet social à : l'enseignement supérieur par apprentissage.
Mentions au RCS de REIMS.

M2512251

MASTA RENOV
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 5.000 Euros
Siège social :
100 rue de Louvois - 51100 REIMS
RCS Reims 915 060 875

Du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires en date du 27 octobre 2025,
Il résulte : le siège social de la société a été transféré : 5 rue du Sfax - 51100 REIMS
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Les modifications seront effectuées au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2512282

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



AVOCATS ASSOCIES

G.F.A. DES 5 COTEAUX
Groupement foncier agricole
au capital de 361.868 Euros
Siège social : 31 bis rue du Général
Leclerc - 51530 CHAVOT COURCOURT
R.C.S. de Reims n°329 834 170

Transfert de siège

L'AGE du 13/10/2025 a décidé le transfert du siège social au 30 bis rue du Général Leclerc - 51530 CHAVOT COURCOURT à compter du 13/10/2025.
Mention : R.C.S. de REIMS.
M2512274



PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable

3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

OPTION TRANSPORT
EURL au capital de 5 700 €
Siège social :
17 RUE CROIX L'ABESSE
51370 SAINT BRICE COURCELLES
RCS de REIMS n°844 007 211

En date du 10/11/2025, l'associé unique a décidé à compter du 10/11/2025 de :

- transférer le siège social de la société au 6 avenue Pierre Honoré Simonnet, 51110 WARMERVILLE.
- modifier l'objet social anciennement La société a pour objet, en France et à l'Etranger, directement ou indirectement Le transport routier de marchandises et location de véhicules industriels avec chauffeur à l'aide de véhicule n'excédant pas 3.5 T de PMA. Location de véhicules toutes catégories sans chauffeur. La vente d'objets transformés de façon artisanale en utilisant la peinture et la gravure. Le transport funéraire avant mis en bière qui devient La Société a pour objet : En France : Le transport routier de marchandises et location de véhicules industriels avec chauffeurs à l'aide de véhicule n'excédant pas 3.5 T de PMA. En France et à l'étranger : La location de véhicules toutes catégories sans chauffeur La vente d'objet transformés de façon artisanale en utilisant la peinture et la gravure Le transport funéraire, avant et après mise en bière, prestations annexes. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
La gérance.

M2512280



AVOCATS ASSOCIES

BAHCO
SAS à capital variable
Siège social : rue de la Ferme Pierquin
51450 BETHENY
R.C.S. de Reims n°978 640 266

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 24/10/2025, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à BETHENY (51450), rue de la Ferme Pierquin, il sera à compter du 24/10/2025, fixé à LA CHAPELLE ST LUC (10600), 76 rue Jean-Baptiste Colbert.

- Président : M. NOEL Olivier 11 rue Antoine Parmentier - 10300 SAINTE SAVINE ;
- Directeur général : M. MAUPOIL Hubert 5 place du Docteur Knoeri - 51100 REIMS.

Radiation du R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2512283

SARL PLOMBERIE CHAMPENOISE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social : 31 rue Branly
51100 REIMS
478 826 373 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 Novembre 2025, la gérance de la société à responsabilité limitée SARL PLOMBERIE CHAMPENOISE a décidé de transférer le siège social du 31 rue Branly - 51100 REIMS au 33 Avenue de la Maille 51370 Saint-Brice-Courcelles à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2512286

ODAJ
Société civile
au capital de 100 Euros
Siège social : 13 Lotissement
de la Noue de Givry
51130 VILLERS AUX BOIS
877 595 843 R.C.S. Reims-51100

Aux termes d'une délibération en date du 4 Mars 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 Lotissement de la Noue de Givry - 51130 VILLERS AUX BOIS au 79 Bis Grande Rue - 51530 CHOUILLY à compter du 4 Mars 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2512296



Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SCI F2L
Société civile immobilière au capital de 9.000 Euros ramené à 1.800 Euros
Siège social : Rue Jean Monnet
51500 SILLERY
Transféré au 14 Rue de la Vigneraie
51500 SILLERY
752 327 957 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12/11/2025 a :

- autorisé la Société à racheter 72 parts sociales, n° 1 à 6, 8 à 13, 31 à 60, 61 à 70, 71 à 80 et 81 à 90 de 100 € de valeur nominale chacune en vue de leur annulation et a constaté la réduction du capital social de 7.200 € pour le ramener de 9.000 € à 1.800 € ; le capital social de 1.800 € étant divisé en 18 parts sociales de 100 € de valeur nominale chacune : les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence ;
- décidé de transférer le siège social du Rue Jean Monnet 51500 SILLERY au 14 Rue de la Vigneraie 51500 SILLERY, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;
- pris acte de la démission de Monsieur Francis LEPINOIS de ses fonctions de Gérant de la Société.

Modifications seront faites au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis

M2512315

GROUPE ALAN
devenue COUSTHEUR EQUITY
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
981 075 138 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 07/11/2025, l'associé unique a décidé :

- D'étendre l'objet social aux activités de société holding et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- De remplacer à compter de cette date la dénomination sociale GROUPE ALAN par COUSTHEUR EQUITY et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;
- D'augmenter le capital social d'un montant de 4.000 € par émission de 4.000 actions nouvelles de numéraire, pour le porter de 1.000 € à 5.000 € et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts ;

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 5.000 €.

- De prendre acte de la démission de Monsieur Antoine PETIT de ses fonctions de directeur général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : Le président.

M2512335



Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

HARLAUT CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 Euros
Siège social :
11 place de la Mairie - 51220 COURCY
988 582 458 R.C.S. Reims

Suivant délibérations en date du 12/11/2025, l'associé unique a décidé :

1. D'augmenter le capital social d'un montant de 999.900 € pour le porter de 100 € à 1.000.000 € par apport en nature de l'officine de pharmacie exploitée 11 place de la Mairie - 51220 COURCY par M^{me} Véronique HARLAUT, l'associée unique ;
2. De modifier la dénomination sociale en «PHARMACIE HARLAUT» à compter du 12/11/2025 ;
3. De modifier l'objet social à compter du 12/11/2025 en supprimant les activités de prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, et toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales et en le remplaçant par l'exercice de la profession de pharmaciens d'officine par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux ;
4. De transformer la société à compter du 12/11/2025 en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1.000.000 €, divisé en 100.000 parts sociales de 10 € chacune. M^{me} Véronique HARLAUT, gérante de la société sous sa forme de SARL, reste à ses fonctions de gérante de la société sous sa nouvelle forme de SELARL.

Pour avis.

M2512341



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SPA 51
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 4 rue de la Garenne
51370 CHAMPIGNY
985 094 192 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.

M2511828

SAS BART ALTHIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège Social : 235 Rue de Courlancy
51100 REIMS - RCS REIMS 953 755 816

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2025, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223 -42 du nouveau code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2512050

PRESTA AC VITI
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 2 rue Blanche de Castille
51700 JONQUERY
910 247 410 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le gérant.

M2512265

ART DE TABLE CHAMPENOIS
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 4 chemin Saint Léonard
Zone industrielle Farman 51100 REIMS
913 580 114 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 27/10/2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.

M2512269

DISSOLUTION DE SOCIETE

KLOC
SAS au capital de 250 €
Siège social : 14 bis rue de l'aulne
51300 PLICHANCOURT
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°980 018 931

L'assemblée d'associés du 30/10/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} KHAOUS mathilde, demeurant 14bis rue de l'aulne 51300 PLICHANCOURT et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2511811



SOFRAC
experts comptables
commissaires aux comptes

reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

T.L. Conseils
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social et Siège de liquidation :
9 Rue de l'Eglise - 51130 POCANCY
840 011 712
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Par décision du 4 novembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Thierry LEGENTIL, 9 Rue de l'Eglise - 51130 POCANCY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 Rue de l'Eglise - 51130 POCANCY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511922

SARL GREEN ECO PRO
Au capital de 25.000 Euros
Siège : 3 Route de Scrpt
51340 ST VRAIN - 521 888 842
R.C.S. Chalons En Champagne

L'AGE du 15/10/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 15/10/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jérémy CHAPPAT, demeurant 6 Rue des Prés - 57360 MALANCOURT LA MONTAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chez M. Jérémy CHAPPAT - 6 Rue des Prés - 57360 MALANCOURT LA MONTAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

M2512117

NINIE'S FOOD
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3 rue d'Oiry
51190 LE MESNIL-SUR-OGER
951 019 199 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30/04/2025, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrice M^{me} Virginie COLLARD, demeurant 3 rue d'Oiry - 51190 LE MESNIL-SUR-OGER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue d'Oiry - 51190 LE MESNIL -SUR-OGER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt au R.C.S. REIMS.

Pour avis : La Présidente.

M2512133

EARL «PARIS-FOURNIER»
Société en cours de liquidation
Capital social : 52.000 Euros
Siège social : 4 rue de l'Eglise
51170 LAGERY
R.C.S. Reims 485 206 080

Par décision du 31/07/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2025 et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Paul PARIS demeurant 4 rue de l'Eglise - 51170 LAGERY est nommé comme liquidateur à compter du 31/07/2025.

Le siège de liquidation est fixé 4 rue de l'Eglise - 51170 LAGERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2512151



RYDGE
AVOCATS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES URSULINES
Société civile immobilière
en liquidation au capital
de 5 250 Euros
Siège social et de liquidation :
25 rue Pierret - 51100 REIMS
324 643 360 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 6 novembre 2025 :

- la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Michel SADONNET, gérant, intervenu le 21 mars 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
- l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Martine SADONNET, demeurant 25 rue Pierret, 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 rue Pierret, 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

M2512160

SCI GRANDE
SCI au capital de 1000 Euros
Siège social : 11 av du marechal leclerc
51000 Châlons-en-Champagne
840 514 616 RCS de Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 07/11/2025 les associés ont décidé à compter du 11/11/2025 la dissolution et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur M. KIZIL TUNCAY, demeurant 6 RUE BASSE 51520 Sarry, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Châlons-en-Champagne

M2512204



LAURENCY & ASSOCIES
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

BRICOWORLD
SAS au capital de 30.000 Euros
Siège social : 15 rue de la Guinotterie
ZI de Mondant - 51210 MONTMIRAIL
912 041 159 R.C.S. de Reims

Le 14/11/2025, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. TISSIER Yannick, demeurant 31 rue de Vauchamps Hautefeuille - 51210 MONTMIRAIL, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de Reims.

M2512260



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

BS DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 100 Euros
Siège social : 1 impasse de la fontaine
51310 NEUVY
Siège de liquidation : 1 Impasse de la Fontaine - 51310 NEUVY
979 429 446 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2025, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Karine DONNEGER, demeurant 1 Impasse de la Fontaine 51310 NEUVY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Impasse de la Fontaine 51310 NEUVY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2512290



LAURENCY & ASSOCIES
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

CTJM
SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 route d'Orbais - 51210 MARGNY
800 142 242 R.C.S. de Reims

Le 13/11/2025, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. MONGIS Eric, demeurant 5 route d'Orbais - 51210 MARGNY, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2512311

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CLOTURE
DE LIQUIDATION

LE TAXI D'EMMA
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.000,00 €uros
Siège : 5 rue Neuve
51360 BEAUMONT SUR VESLE
RCS Reims 813 634 060

L'AGE réunie le 16/10/2025 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion, décharge du mandat de liquidateur M^{me} Emmanuelle MOUSSE, demeurant 8 rue Alphonse Deffaut - 51100 REIMS, et constate la clôture de liquidation, à compter rétroactivement du 30/09/2025, date de clôture des comptes. La société sera radiée du RCS de REIMS.

Pour avis, le liquidateur.

M2511193

EARL
«LE MOIGNE»
Rectificatif

Dans l'annonce légale parue dans le journal n° M2512072 du 07 novembre 2025, il convenait de lire :
Madame Corinne LE MOIGNE, demeurant 14 Grande-Rue - 51800 SAINT MARD SUR AUVE.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2512134

COGEP REIMS
03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

FP COMMUNICATION
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 40 500 €uros
Siège social : 13A Boulevard Lundy 51100 REIMS
Siège de liquidation : 13A Boulevard Lundy - 51100 REIMS
353 549 215 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2025 au 13A Boulevard Lundy 51100 REIMS, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Christiane FREQUELIN, demeurant 13A Boulevard Lundy 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2512281

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

BS DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 €uros
Siège social : 1 impasse de la fontaine 51310 NEUVY
Siège de liquidation : 1 Impasse de la Fontaine - 51310 NEUVY
979 429 446 RCS Reims

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/07/2025 au 1 Impasse de la Fontaine 51310 NEUVY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Karine DONNEGER, demeurant 1 Impasse de la Fontaine 51310 NEUVY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2512291

NINIE'S FOOD
Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3 rue d'Oiry
51190 LE MESNIL-SUR-OGER
951 019 199 R.C.S. Reims

L'AGO réunie le 30/04/2025 au 3 rue d'Oiry - 51190 LE MESNIL-SUR-OGER a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargée M^{me} Virginie COLLARD, demeurant 3 rue d'Oiry - 51190 LE MESNIL-SUR-OGER, de son mandat de liquidatrice, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : La liquidatrice.

M2512294

TRANSMISSION
UNIVERSELLE
DE PATRIMOINE

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voinin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SELDON
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 222 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES
892 104 639 R.C.S. Reims

Par décision du 20 octobre 2025, la société FINANCIÈRE DU PROGRÈS, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est 222 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 753 222 777 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société SELDON, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SELDON au profit de la société FINANCIÈRE DU PROGRÈS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du tribunal de commerce de REIMS. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de REIMS, 55-57 rue Thiers - 51100 REIMS.

La Présidente.

M2510752

SOGAREV
S.AsS. au capital de 30.000 Euros
Siège social :
17-19 avenue de Champagne
51200 EPERNAY
R.C.S. Reims 792 148 207

Dissolution anticipée

Par décision du 31 octobre 2025, le Syndicat Général des Vignerons de Champagne, dont le siège est situé 17 -19 avenue de Champagne à Épernay (51200), immatriculé sous le numéro SIREN 780 385 860, associé unique de la société SOGAREV, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de sa publication au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Reims.

Pour avis : L'associé unique.

M2512152

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voinin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

Holding GUMP
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3 rue des Anciens Puits 51140 TRIGNY
921 717 898 R.C.S. Reims

Par décision du 25 octobre 2025, la Société Civile «Sandrine FOREST», société civile au capital de 1.000 €, dont le siège social est 3 Impasse de l'Eglise - 51140 TRIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 449 789 965 RCS REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société Holding GUMP, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société Holding GUMP au profit de la Société Civile «Sandrine FOREST», sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de REIMS, 55-57 rue Thiers - 51100 REIMS.

La Présidente.

M2510769

CHAMPAGNE
LEVAGE
FORMATION

Dénomination : CHAMPAGNE LEVAGE FORMATION.
Forme : SARL au capital de 9.500 €. Siège social : 14 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX.
332237528 R.C.S. de Reims.
Suivant décision du 31 octobre 2025, l'associée unique SOFICC, SARL au capital de 121.000 €, sise 14 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX, 332237528 R.C.S. de Reims, a décidé la dissolution sans liquidation de la société dans les conditions de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil.

Les créanciers de la société CHAMPAGNE LEVAGE FORMATION pourront former oppositions devant le Tribunal de Commerce dans le délai de trente jours de l'avis au BODACC.

M2512141

AVIS DIVERS

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

FISMES - MAISON :
12 Dr Schweitzer T6 101 m² env garage - DPE : D 144 600 € - réf : ER.80217
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2512279

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

ER.17645 - 22 A FERY

CHALONS - APPARTEMENT :
22A rue du G. Fery T4 au 1^{er} étage 95,97 m² Carrez - lot 4 BOX - DPE : C 122 500 € - réf : ER.17645
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2512191

Commune de
FEREBRIANGES
Vente de parcelle
forestière

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés :

Une parcelle sise commune de FEREBRIANGES (51270) cadastrée section AK219 lieudit les rossignols d'une contenance de 0ha 44a 77ca, en nature de bois et YB92 lieudit les Limons d'une contenance de 00 ha 19a 12ca, en nature de bois.

Moyennant le prix de SIX MILLE € (6.000,00 €) payable comptant à la signature.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de FEREBRIANGES, soit à compter du 3 novembre 2025 ou à compter de la présente la publication, pour faire connaître à Me Laetitia CONREUR-HERRMANN, notaire à AVENAY-VAL -D'OR, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions précitées.

Les oppositions des propriétaires d'une parcelle boisée contiguë à cette vente, s'il y a lieu, seront reçues en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé.

Pour insertion : Le Notaire.

M2512292

Maîtres BOUFFIN, MARCHAND
Notaires associés
4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

M^{me} Marcelle GUYOT

Envoi en possession

Par testament olographe du 14 novembre 1996, Madame Marcelle, Emilienne GUYOT, en son vivant retraitée, ayant demeuré à FONTAINE DENIS NUISY (51120), 14, rue du Château, née à FONTAINE DENIS NUISY (51120), le 28 janvier 1930, célibataire, de nationalité française, décédée à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 25 janvier 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE, suivant procès-verbal en date du 29 mars 2025 dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, le 21 octobre 2025.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Xavier BOUFFIN, 4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE - Tél. : 03.26.80.50.40 - Mail : office.bouffin-associés@notaires.fr, Notaire chargé du règlement de la succession. Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour avis : Xavier BOUFFIN.

M2512312

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

ER.03284 - 10 COUBERTIN

REIMS - APPARTEMENT :
10 rue Coubertin T3 au 2^{ème} étage 56 m² Carrez - lot 32 Parking ext en jouissance exclusive et cave - DPE : C 76 500 € - réf : ER.03284

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2512338

CHEUVREUX REIMS
Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Trelire

Rémi DUBOIS-
MATRA

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 novembre 2025,

Monsieur Rémi Marie Maurice Henri DUBOIS-MATRA, célibataire, demeurant à MERFY (51220), 2 rue de l'Eglise, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès survenu le 16 mars 2025, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe ETIEN, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Baptiste DELLOYE, Christophe ETIEN et Hélène LERAUT, notaires associés », titulaire d'un office notarial à REIMS (Marne), 18 rue de la Tirelire, le 5 novembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe ETIEN, Notaire à REIMS, référence CRPCEN : 51048, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2512138

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE : DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur annonces.matot-braine.fr

AVIS
ADMINISTRATIF



Mairie de
VANDIÈRES

Avis d'enquête publique
sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 28-2025 en date du 14/10/2025 le maire de la commune de VANDIÈRES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU.

L'enquête publique se déroulera se déroulera pour une durée de 30 jours, du 10/11/2025 (ouverture à 15h30) au 09/12/2025 (clôture à 11h30) dans la commune de VANDIÈRES.

Monsieur Bruno BETH a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Brigitte NOEL a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Tribunal Administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Les pièces du dossier de PLU et le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de VANDIÈRES pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le public pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de VANDIÈRES et ou sur le site https://www.spl - xdemat.fr/Xenquetes/MA51592.html

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet à la mairie de VANDIÈRES ;
- Par courrier postal à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur Mairie de VANDIÈRES, 6 rue Saint-Antoine - 51700 VANDIÈRES ;
- En ligne sur le registre numérique de la page de l'enquête publique: https://www.spl - xdemat.fr/Xenquetes/MA51592.html

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Vandières dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie de VANDIÈRES, 6 rue Saint-Antoine - 51700 VANDIÈRES, aux dates et heures suivantes :

- 10/11/2025 de 15 heures 30 à 17 heures 30 ;
- 18/11/2025 de 9 heures 30 à 11 heures 30 ;
- 24/11/2025 de 15 heures 30 à 17 heures 30 ;
- 09/12/2025 de 9 heures 30 à 11 heures 30.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport, des conclusions motivées et l'avis du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de VANDIÈRES aux jours et heures habituels d'ouverture.

Au terme de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal de VANDIÈRES.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la commune de VANDIÈRES.

Le Maire de la commune de VANDIÈRES, Odile LEMAIRE.

M2511049

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

Vetea GRIMOD
Ludivine MARCHAND
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

ANNE ALICE / S.A.S. CANDEM

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Ludivine MARCHAND, Notaire à RETHEL, le 12 novembre 2025, la SARL ANNE ALICE, à RETHEL (08300), 10 rue Gambetta, R.C.S. SEDAN n° 829 019 348 a cédé à la S.A.S. CANDEM, à RETHEL (08300), 10 avenue Gambetta , R.C.S. SEDAN n° 990 533 580.

Un fonds de commerce de débit de boissons, petite restauration sur place et à emporter, jeux de loterie et paris sportifs et PMU, ayant pour nom commercial LE LONGCHAMP, exploité à RETHEL (08300), 10 avenue Gambetta, R.C.S. SEDAN numéro 829 019 348.

Propriété-Jouissance : 12/11/2025.
Prix de cession : 270.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial de Me MARCHAND où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2512331

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

ETABLISSEMENTS SPIRE FRERES - BOIS DE CONSTRUCTION / SAS SUD ARDENNES MATERIAUX

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 31/10/2025, enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES le 05/11/2025, Dossier 2025 0019979, référence 0804P01 2025 A 00941 ;

La société ETABLISSEMENTS SPIRE FRERES - BOIS DE CONSTRUCTION, SAS au capital de 1.866.760 €, siège social : 2 rue Des Hautes Chaussées - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX, immatriculée sous le numéro 785 420 381 R.C.S. SEDAN ;

A cédé le 31/10/2025 à minuit à la société SAS SUD ARDENNES MATERIAUX, société par actions simplifiée au capital social de 300.000 €, siège social : 77 rue Gambetta - 08400 VOUZIERES, immatriculée sous le numéro 989 294 459 R.C.S. SEDAN ;

Un fonds de commerce de vente de matériaux et produits liés à la construction et l'habitat, exploité 77 rue Gambetta - 08400 VOUZIERES, moyennant le prix de 226.500 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 31/10/2025 à minuit.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi à l'adresse du fonds cédé avec copie au cabinet FIDAL REIMS, Parc d'Affaires Reims Champigny, Allée Jean-Marie Amelin, Bâtiment B - 51370 CHAMPIGNY.

M2512336

CONSTITUTION
DE SOCIETE

LA MAISON GOURMANDE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 10 Place du Château
08200 SEDAN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 4 novembre 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : LA MAISON GOURMANDE.

Siège social : 10 Place du Château - 08200 SEDAN.

Objet social : La fabrication, la vente et la distribution de produits alimentaires sucrés et salés, notamment pâtisseries, plats cuisinés brunchs et prestations traiteur, l'organisation d'événements culinaires, la gestion et l'exploitation de salons de thé, food trucks et point de vente itinérants ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1.000 €.

Gérance : Madame Elodie GRAVIER, demeurant 12 avenue du Maréchal Leclerc - 08200 SEDAN, assure la gérance. Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN-08200. Pour avis : La Gérance.

M2512168

Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03 24 59 70 41

SCI PAJUS

Société civile immobilière
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 59 rue Léon Bosquet
08120 BOGNY SUR MEUSE
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOUZONVILLE du 07/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI PAJUS.

SIÈGE SOCIAL : 59 rue Léon Bosquet - 08120 BOGNY SUR MEUSE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ; La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ; La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ; Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Bleon PAJUS, demeurant 59 rue Léon Bosquet - 08120 BOGNY SUR MEUSE.

CLAUDES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. Pour avis : La gérance.

M2512273

SARL «BATAGRI»

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/11/2025 , il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée

DÉNOMINATION : SARL «BATAGRI»

SIÈGE SOCIAL : 2 LA BRIQUETERIE à APREMONT (08250)

OBJET : Tous travaux de construction, d'installation et de réparation de serrurerie, couverture, bardage, zinguerie. A titre accessoire, la société pourra avoir une activité de quincaillerie, vente de matériaux de construction, de matériel sanitaire et de chauffage.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 10 000 euros

GÉRANCE : Monsieur Dylan TAILLANDIER, demeurant 7 Chemin de Mouzon à VAUX EN DIEULET (08240) et Monsieur Ludovic MICHAUX, demeurant 13 rue de la Fosse Brioux à LA BESACE (08450)

IMMATRICULATION : en cours au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08).

Pour avis : Les gérants

M2512172

Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

MINART ASSURANCE & PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 20 Avenue Jean Jaurès
08300 RETHEL
RCS Sedan

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 12/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée

DÉNOMINATION SOCIALE : MINART ASSURANCE & PATRIMOINE

SIÈGE SOCIAL : 20 Avenue Jean Jaurès, 08300 RETHEL

OBJET SOCIAL : L'exercice de la profession d'agent général d'assurances tel que défini par le Code des Assurances ; L'exécution du ou des mandats qui lui sont ou seront confiés à ce titre et des activités qui en découlent directement ; et généralement les opérations de toute nature se rattachant à l'objet ci dessus, notamment, le courtage accessoire.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €

GÉRANCE : Monsieur Nicolas MINART et Madame Caroline LEDONNÉ épouse MINART, demeurant ensemble 2 Rue Pasteur 08300 RETHEL.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis

M2512298

SCEA Pépinières CORNET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/09/25, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME JURIDIQUE : Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)

DÉNOMINATION : SCEA Pépinières CORNET

SIÈGE SOCIAL : 9C rue du Moulin de la Hatrelle à FLEIGNEUX (08200),

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 674 200 euros

GÉRANCE : Monsieur Sébastien CORNET demeurant 9C rue du Moulin de la Hatrelle à FLEIGNEUX (08200).

Immatriculation : RCS de SEDAN

Pour avis : Le gérant

M2512300

Colas Willemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
RUE DES ESCOISSAIS
08200 SEDAN
03 24 59 70 41

MA RECHERCHE IMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 43 Avenue de la Marne,
08000 LA FRANCHEVILLE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA FRANCHEVILLE du 30 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : MA RECHERCHE IMMO

SIÈGE : 43 Avenue de la Marne, 08000 LA FRANCHEVILLE

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 1 000 euros

OBJET : Plateforme numérique de mise en relation entre prospects et professionnels de l'immobilier et des professionnels courtage immobilier, La commercialisation de fichiers, contacts et leads destinés aux professionnels de l'immobilier.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Théo PERGENT, demeurant 43 bis Avenue de la Marne, 08000 LA FRANCHEVILLE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président

M2512334

MODIFICATION
DE STATUTS

FCN Epernay
2 rue Léger Berlin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

DU DANU

SCI au capital de 5 000 €
Siège social : 4 rue des Posés
08220 ST JEAN AUX BOIS
RCS SEDAN 983 532 185

Aux termes d'une délibération en date du 3 novembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 rue des Posés - 08220 ST JEAN AUX BOIS au 19 rue du Moulin du Danu - 14400 MOSLES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis La Gérance

M2512037

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

VEGA

Société à responsabilité limitée
au capital de 454.294,68 Euros
Siège social : 42 rue Eugène Frère
08130 ATTIGNY
533 164 729 R.C.S Sedan

Aux termes d'Assemblées Générales Extraordinaires des associés en date des 22 octobre 2025 et 5 novembre 2025, le capital social de la Société a été augmenté en numéraire d'une somme de 44.789,85 €, pour être porté de 454.294,68 € à 499.084,53 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2512166

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes
4 rue Claude Chétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur – BP 14
08600 MONTHERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

INNOVATION CONCEPTION ELECTRONIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social : 13 rue Viénot
08600 CHOOZ
513 834 127 RCS sedan-08200

Aux termes d'une décision en date du 06/11/2025, la gérance de la société à responsabilité limitée INNOVATION CONCEPTION ELECTRONIQUE a décidé de transférer le siège social du 13 rue Viénot, 08600 CHOOZ au 38 rue du Tilleul 08600 CHOOZ à compter du 06/11/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Gérance : Monsieur Arnaud Chardenal.

Pour avis : La gérance

M2512111

EARL «DES GRANDS REVAUX»

Capital social : 348.090 Euros
Siège social : 7 rue des Tavernes
08270 VIEL SAINT REMY
RCS Sedan 337 618 474

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 octobre 2025 a décidé de transformer l'EARL «DES GRANDS REVAUX» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SCEA

Dénomination : «DES GRANDS REVAUX»

Durée : 99 années, terme fixé au 08 mai 2085.

Siège social : 7 rue des Tavernes - 08270 VIEL SAINT REMY.

Objet : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Capital social : Augmentation du capital social de 240 000 € le portant à 588 090 €.

Gérance : Monsieur Pierre DELVAUX, demeurant 6 rue des Tavernes - 08270 VIEL SAINT REMY et Monsieur JérémY DELVAUX demeurant 5 rue des Tavernes - 08270 VIEL SAINT REMY.

Cession de parts sociales : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.

Pour avis, La Gérance.

M2512161

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

WATER TREATMENT INVESTMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 42 rue Eugène Frère
08130 ATTIGNY
941 079 253 - R.C.S. Sedan

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 8 octobre 2025 et des décisions de la Présidence en date du 7 novembre 2025, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 2.090.000 € en numéraire, pour être porté de 10.000 € à 2.100.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de SEDAN

M2512177

DOMAINE D'HAULME

Société à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 6 000 Euros
Siège Social : Rue du Pont de Semois
08800 HAULME RCS Sedan 899 170 450
N° SIRET : 899 170 450 00014

Suivant décisions en date 7 Octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la Société fixé antérieurement à HAULME (08800), rue du Pont de Semois, à HAULME (08800), 1 Devant le Village, à compter du 7 Octobre 2025.

La Gérance

M2512210

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

WATER TREATMENT INVESTMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 42 rue Eugène Frère
08130 ATTIGNY
941 079 253 - R.C.S. Sedan

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 8 octobre 2025 et des décisions de la Présidence en date du 7 novembre 2025, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 2.090.000 € en numéraire, pour être porté de 10.000 € à 2.100.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2512184

POURSUITE D'ACTIVITE

SAS GL HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 12 rue Champ Raymond
08110 CARIGNAN
910 471 986 R.C.S. Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2024 :

Les associés, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au R.C.S. : SEDAN. Pour avis.

M2512017

Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SAS AL-immo

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 Euros
Siège social : 3 rue de la Barque,
08200 GLAIRE
953 217 825 RCS Sedan

Par délibération du 10/10/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le président

M2512218

Colas Willemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
RUE DES ESCOISSAIS
08200 SEDAN
03 24 59 70 41

CABLAT INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
18 Rue Gambetta - 08200 SEDAN
952 064 145 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.

M2512277

BERLINN!PLACE

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
44 avenue du gros Caillou
08000 VILLERS SEMEUSE
979 391 679 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 07/11/2025 les associés ont décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2512327

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

DISSOLUTION
DE SOCIETE

SP GARAGE 08
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 24 RUE BASSE 08190 SAINT-GERMAINMONT
Siège de liquidation : 24 RUE BASSE 08190 SAINT-GERMAINMONT
854 045 648 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 29 septembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 septembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Sébastien POSTA, demeurant 24 Rue Basse 08190 SAINT-GERMAINMONT, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 24 RUE BASSE 08190 SAINT-GERMAINMONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2510207

ALLO PIZZA PRONTO
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 16 RUE SAINT-LOUIS, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Siège de liquidation 16 RUE SAINT-LOUIS, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
751 191 461 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 24 Octobre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur AOUDI Mehdi Demeurant 31 Avenue des Martyrs de la Résistance, 08000 Charleville-Mézières, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 16 RUE SAINT-LOUIS, 08000 Charleville-Mézières. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur
M2512313

CLOTURE
DE LIQUIDATION

AGRUME
AGRUME, EURL au capital de 1.000 €, siège social : 26 avenue Georges Corneau - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES, R.C.S. 992 027 284 SEDAN. L'associé unique, en date du 03/11/2025, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M BOUDALIA Sacha, 14 rue olympé de gouges - 92600 ASNIERES SUR SEINE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 03/11/2025. Radiation au R.C.S. de SEDAN.
M2511956

GALWIN
Dans l'annonce n° M2512114 parue le 07/11/2025, il fallait lire l'AG du 31/08/2025... et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/08/2025...
M2512304

ALLO PIZZA PRONTO
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 Euros
Siège social : 16 RUE SAINT-LOUIS, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Siège de liquidation : 16 RUE SAINT-LOUIS, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
751 191 461 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 24 Octobre 2025 au 16 RUE SAINT-LOUIS, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur AOUDI Mehdi, demeurant 31 Avenue des Martyrs de la Résistance, 08000 Charleville-Mézières, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur
M2512314

AVIS DIVERS

Etude de Me Séverine FILAINE
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

M. Alain CIEUR
Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires - Article 1378-1 du Code de procédure civile
Suivant testament olographe en date du 8 décembre 2022,
Monsieur Alain Serge CIEUR, demeurant à REVIN (08500), 201, route d'Anchamps, Né à REVIN (08500), le 11 octobre 1953 et décédé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 27 septembre 2024.
A consenti un legs universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Séverine FILAINE, notaire à ROCROI (08230), 3 rue des jardins Laramé suivant procès-verbal en date du 21 mars 2025, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine.
Les oppositions pourront être formées auprès du notaire susnommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal JUDICIAIRE de Charleville Mézières, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
Pour avis.
M2512259


SCP INFANTINO et GALLI-RICOUR
10 rue de l'Aïne - 08400 VOULZIERES

Mme HARDY José
Avis d'envoi en possession

Par testament du 30 juin 2018 déposé le 5/11/2025 au rang des minutes de Me Isabelle GALLI-RICOUR, notaire à VOULZIERES (08400) - 10 rue de l'Aïsne, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES.
Mme HARDY José, demeurant 6 rue du Moulin, 08400 QUILLY, née le 2/06/1939 à VOULZIERES (08), décédée le 9/06/2025 à RETHEL (08), a institué un légataire universel.
Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du présent avis entre les mains de Me GALLI-RICOUR chargé du règlement de la succession.
Me Isabelle GALLI-RICOUR.
M2512263

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme CATRIN France décédée le 21/12/2024 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808142498. M2512248

SUCCESSION VACANTE
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} VINCENT Marie décédée le 02/10/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808152629. M2512249

SUCCESSION VACANTE
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MARSAIL Liliane décédée le 19/10/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808149671. M2512250

TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE SEDAN
LIQUIDATION
JUDICIAIRE

Jugement du 06 novembre 2025

MENGUC (nom d'usage MENGUC (El)) Sedat, 13B boulevard Jean Baptiste Clément, 08700 Nouzonville, RCS Sedan 881 399 356. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512178

SAS KING, 86 avenue Charles de Gaulle, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 953 287 737. Salon de thé, vente de produits de salon de thé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512179

SARL LE TASSIGNY, 39 rue du Daga, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 884 567 264. Restauration traditionnelle, brasserie, concerts et animation de tous types d'activités liées à la restauration, café, bar, débit de boissons, cuissons de produits de boulangerie, pâtisserie, Viennoiserie, traiteur, sandwiches, pizzas, glace sur place ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512180

SAS EGIB, 19 rue Ambroise Croizat, 08700 Neufmanil, RCS Sedan 842 363 194. Electricité générale neuf et rénovation, mise en conformité, dépannage, Domotique, alarme, vidéo surveillance, contrôle d'accès, climatisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512181

CAPELLE (nom d'usage CAPELLE (El)) Jérôme, 6 rue du Cimetiere, 08460 Signy-l'Abbaye, RCS Sedan 839 225 091. Couverture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512182

BAYEZIT (nom d'usage BAYEZIT (El)) Naït, 21 rue Marceau, 08000 Charleville-Mézières. Travaux d'installation électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512183

Aube

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

SOCIETE DE PROTECTION ELECTRIQUE CHAMPENOISE
Société à responsabilité limitée au capital de 22.500 Euros
Siège social : 498 Voie des vignes 10600 SAVIERES 531 782 910 R.C.S. Troyes

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous signature privée à SAVIERES (10) en date du 2 septembre 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de l'Aube, le 26 septembre 2025, bordereau 1004P01 2025 A 01840, la société SOCIETE DE PROTECTION ELECTRIQUE CHAMPENOISE- S.P.E.C, SARL, au capital de 22.500 €, dont le siège social se situe 498 Voie des Vignes - 10600 SAVIERES, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n° 531 782 910 a cédé à la société MAG 2 EQUIPEMENT, SARLU au capital de 10.000 €, ayant son siège social 22 rue des Prés de Lyon - 10000 LA CHAPELLE SAINT LUC, un fonds de commerce de protection électrique des biens et des personnes, sis et exploité 22 rue des Prés de Lyon - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC, au prix de 290.000 €. Entrée en jouissance rétroactive au 1^{er} janvier 2025. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, 22 rue des Prés de Lyon - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.
Pour avis.
M2511614


39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

BOURGAIN SAS/
RESTAURANT
LA BARBUISE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 10/10/2025, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement AUBE, le 14/10/2025, dossier 2025 00024190, référence 1004P01 2025 A 01900, La société BOURGOIN SAS, société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, ayant son siège social 7 rue des Fleurs - 10150 VOUE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 890 357 841, A cédé à : La société RESTAURANT LA BARBUISE, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est sis 39 route Impériale - 10150 VOUE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 991 488 339, Les éléments d'actifs constituant la branche d'activité de son fonds de commerce de « restaurant-bar » exploité sous l'enseigne « RESTAURANT LA BARBUISE » depuis son établissement secondaire sis 39 route Impériale (R.C.S. TROYES 890 357 841 00026). La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 56.100 € s'appliquant aux éléments incorporels (39.730 €) et aux éléments corporels (16.370 €). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, pour la validité et la correspondance, au cabinet SF CONSEIL ET ASSOCIES - 39 rue Paul Dubois - 10000 TROYES, où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis.
M2512187

SYL-DANE

Par acte électronique du 31/10/2025, en cours d'enregistrement au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE L'AUBE, M^{me} Sylvette TOUPENET épouse VILLAIN, exploitant Rue Paul Vaillant Couturier Angle Rue Anatole France à ROMILLY SUR SEINE (10100), immatriculée au RCS de TROYES sous le n°493 887 756, A CEDE A M^{me} Elodie LECLERT, exploitant au 28 Rue des Nouettes à ROMILLY SUR SEINE (10100), inscrite au répertoire SIRENE sous le n°422 052 886, un fonds de commerce de coiffure exploité sous l'enseigne SYL-DANE, sis et exploité à ROMILLY SUR SEINE (10100) - Rue Paul Vaillant Couturier Angle Rue Anatole France, pour lequel le cédant est inscrit au RCS de TROYES sous le n°493 887 756 et à l'INSEE sous le n° 493 887 756 00010, moyennant le prix principal de 10 000 €. Le transfert de propriété et la prise de possession ont été fixés au 31/10/2025. Les oppositions et correspondances seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse du fond cédé, soit Rue Paul Vaillant Couturier angle Rue Anatole France - 10100 ROMILLY SUR SEINE.
Pour avis
M2512320

GERANCE
FIN DE GERANCE

QUICK GESTION/
FFBARB

Le contrat de location-gérance consenti par la société QUICK GESTION, SAS, siège social sis 45 avenue Victor Hugo, Bâtiment 264 - 93300 AUBERVILLIERS, 842 864 613 R.C.S. Bobigny, à compter du 01/01/2021 pour se terminer le 31/12/2029, au profit de la société FFBARB, SAS, siège social sis 19 rue de la Gare - 10600 Barberey-Saint-Sulpice, 891 925 919 R.C.S. Troyes, et portant sur le fonds de commerce de restauration rapide sous enseigne «Quick» sis Rue de la Gare, RN 19 - 10600 Barberey-Saint-Sulpice, a pris fin le 01/11/2025.
Pour avis.
M2512113

QUICK GESTION/
QUICK TROYES
DRIVE

Le contrat de location-gérance consenti par la société QUICK GESTION, SAS, siège social sis 45 avenue Victor Hugo, Bâtiment 264 - 93300 AUBERVILLIERS, 842 864 613 R.C.S. Bobigny, à compter du 01/09/2022 pour se terminer le 31/08/2031, au profit de la société QUICK TROYES DRIVE, SAS, siège social sis 111 avenue Robert Shumann - 10000 Troyes, 888 479 631 RCS Troyes, et portant sur le fonds de commerce de restauration rapide sous enseigne «Quick» sis 111 avenue Robert Schumann - 10000 TROYES, a pris fin le 01/11/2025.
Pour avis.
M2512119

QUICK GESTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/11/2025, la société QUICK GESTION, SAS, siège social sis 45 avenue Victor Hugo, Bâtiment 264, 93300 Aubervilliers, 842 864 613, RCS Bobigny, a confié en location gérance à la société TROYES SCHUMANN, SAS, siège social sis 5 rue de Monceau, 75008 Paris, 992 976 340 RCS Paris, le fonds de commerce de restauration rapide sous enseigne «Quick» sis 111 avenue Robert Shumann, 10000 Troyes, à compter du 01/11/2025 jusqu'au 31/10/2034. Il ne pourra pas être reconduit tacitement.
Pour avis
M2512121

CONSTITUTION
DE SOCIETE

LES VOLETS BLEUS
Société par actions simplifiée au capital de 1.200 Euros
Siège social : 13 Grande Rue - 10100 CRANCEY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07 mars 2025 à CRANCEY, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : LES VOLETS BLEUS. SIÈGE : 13 Grande Rue - 10100 CRANCEY.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.200 €. OBJET : L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'un immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : SARL GBS Mindset, 4 rue Pierre Joseph Redoute - L-2435 Luxembourg. Immatriculé au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B237344.
Représentée par son gérant Monsieur Brice MARAGE.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : Le Président.
M2502865

JV MAINTENANCE & ENERGIE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PONT STE MARIE du 27/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : JV MAINTENANCE & ENERGIE - Siège social : 10 Route de Méry, 10150 PONT STE MARIE - Objet social : Maintenance, électricité générale, apporteur d'affaires - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 1.000 € - Gérance : M. Jérôme VICTORIO assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de TROYES.
Pour avis - La Gérance.
M2511775

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

Mission Répit

FORME : SASU.
DÉNOMINATION : Mission Répit.
SIÈGE : 3 rue Poirier Au Loup - 10220 PINEY.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.
CAPITAL : Mille cinq cents euros (1.500,00 €).
OBJET : - Le développement et la mise en œuvre de solutions de relayage et de baluchonnage à destination des aidants ; - La conception et l'expérimentation de modèles d'accompagnement à domicile dans une logique d'utilité sociale, d'innovation solidaire ; - La création et la gestion de Services Autonomie à Domicile - Aide (SAD-Aide) et de Services à la Personne (SAP) ; - La formation et la sensibilisation des aidants et professionnels ; - La contractualisation avec les autorités compétentes (CPOM) ; - La publication annuelle d'une note sur les écarts de rémunération conformément à l'agrément ESUS.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
PRÉSIDENTE : Madame Catherine Ngo, demeurant 9 rue du Marraud - 10600 BARBEREY SAINT SULPICE. M2511152



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

DU VAL D'AUBE

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social : 1 rue du Commerce, 10150 CHARMONT SOUS BARBUISSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARMONT SOUS BARBUISSE du 06 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DU VAL D'AUBE
Siège social : 1 rue du Commerce, 10150 CHARMONT SOUS BARBUISSE
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Jérémy SOARES, né le 05 septembre 1988 à TROYES (10), de nationalité française, demeurant 4 rue du commerce, 10150 CHARMONT SOUS BARBUISSE, est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée.
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance

O TIME BTG

Suivant acte du 06/11/2025, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : O TIME BTG.
FORME JURIDIQUE : L'acquisition par actions simplifiée unipersonnelle.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 33t Rue Magenta - 10100 ROMILLY SUR SEINE.
OBJET : restauration rapide, vente sur place ou à emporter, salon de thé, pizza, grill tournant, spécialité turque.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : Monsieur Ghassen BEN TAZIRI 33t Rue Magenta - 10100 ROMILLY SUR SEINE.
La société sera immatriculée au RCS de TROYES.
M2512136

DE LA DEMEURE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 36 Bis avenue de Saint Roch - 10400 NOGENT SUR SEINE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 04/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : DE LA DEMEURE.
SIÈGE SOCIAL : 36 Bis avenue de Saint Roch - 10400 NOGENT SUR SEINE.
OBJET SOCIAL : L'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autre de tous immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la mise à disposition, éventuellement gratuite, de tous immeubles dont la Société est propriétaire au profit des associés.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
GÉRANCE : Monsieur Julien DAMASSE, né le 10 février 2000 à FONTAINEBLEAU (77) demeurant 28 rue de la Gare 51260 CONFLANS SUR SEINE, la société STEP, Société à responsabilité limitée unipersonnelle dont le siège social est situé 36 bis avenue Saint Roch 10400 NOGENT SUR SEINE
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES. Pour avis : La gérance. M2511998



SF CONSEIL
et associés
Vos droits, votre avocat.

GROUPE DCNS

Suivant acte ssp en date à SAINTE MAURE (10150) du 06/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GROUPE DCNS.
Forme : Société par actions simplifiée. Capital : 1.000 €.
Siège social : 2 rue René Moine - 10150 SAINTE MAURE.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres, et le cas échéant la réalisation de toutes prestations de direction ou de services au bénéfice des sociétés contrôlées. L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meuble, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou indirectement par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier. La souscription, l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; notamment la souscription de contrats de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de fonds de placement, parts de FCPI ou OPCI, parts de SCPI, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété.
Président : Monsieur Damien COINUS, demeurant 13 rue Bégand - 10000 TROYES
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Transmission des actions : tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions y compris entre associés sera soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2512174

SCI LARINS

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Bertrand SMAGGHE, notaire associé à TROYES (10000), 30 Bd Gambetta, étude n°10009, en date du 12 novembre 2025, à TROYES.
DÉNOMINATION : SCI LARINS.
FORME : Société civile immobilière.
SIÈGE SOCIAL : 104 rue Adolphe Thiers., 10120 St Andre les Vergers.
OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).
CAPITAL SOCIAL FIXE : 1000 euros
MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1000 euros.
CESSION DE PARTS ET AGREMENT : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés dont par une décision extraordinaire.
GÉRANT : Monsieur Nicolas THOUVENOT, demeurant 104 rue Adolphe Thiers, 10120 St Andre les Vergers
GÉRANT : Madame Sarah NGAN NKOUNA, demeurant 104 rue Adolphe Thiers, 10120 St Andre les Vergers
La société sera immatriculée au RCS de Troyes.

Pour avis : Me SMAGGHE

SCI «MOMAX»

Par acte sous seing privé en date du 30 octobre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCI.
DÉNOMINATION : MOMAX.
SIÈGE SOCIAL : 36 Grande Rue - 10200 COLOMBE LA FOSSE.
OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
- DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.
GÉRANCE : Monsieur Maxime COURTILLIER et Madame Moranne BRETON, demeurant ensemble 36 Grande Rue - 10200 COLOMBE LA FOSSE, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2512337



baillot
& associés
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

YP3 HOLDING

Aux termes d'un ASSP en date du 07/11/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : YP3 HOLDING
Objet social : L'activité de holding animatrice : prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ; animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier, du groupe ainsi formé ; exécution au sein du groupe de services spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobiliers ; Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
Siège social : 23 Rue de Sancey, 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES
Gérance : M. PIE Yohann 23 Rue de Sancey 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
M2512124

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN SAINT-DIZIER

2, rue des Montants
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

CABINET INFIRMIER LYDIA GONCALVES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRIENNE LE CHATEAU du 22/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée (à associé unique).
DÉNOMINATION SOCIALE : CABINET INFIRMIER LYDIA GONCALVES.
SIÈGE SOCIAL : 72 rue de l'Ecole Militaire - 10500 BRIENNE LE CHATEAU.
OBJET SOCIAL : L'exercice de la profession d'infirmier.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.
GÉRANCE : M^{me} Lydia GONCALVES, demeurant 10 rue de la Côte Boisseau - 52130 LOUVEMONT.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2512287

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DU MOULIN DE BAIRE

Capital social : 10.000,00 Euros
Siège social : 6 rue Pasteur 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES
RCS Troyes 430 065 441

Modification du capital

Par AGE du 30/09/2025, les associés ont augmenté le capital social par apport en numéraire.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 10.000,00 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 16.980,00 €.

Pour avis : La gérance.

M2511737

PROXIMAE

Société par actions simplifiée au capital de 1.500 Euros
Ancien siège social : 8 rue des Fosses 77970 JOUY LE CHATEL
Nouveau siège social : 2 rue de l'Arbalète 10400 NOGENT SUR SEINE
852 691 922 RCS Melun

Aux termes d'une décision en date du 26 avril 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 8, Rue des Fosses - 77970 JOUY LE CHATEL au 2 rue de l'Arbalète - 10400 NOGENT SUR SEINE, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 852 691 922 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
Président : Monsieur Jordan CARPANESE, demeurant 2 rue de l'Arbalète - 10400 NOGENT SUR SEINE.

Pour avis : Le président.

M2511796

PASCAL STOLTZ

Par décisions du 07/11/2025, l'associé unique de la société PASCAL STOLTZ, SAS ayant son siège social 7 rue du Champ de la Gaule - 10120 SAINTPOUANGE immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n°977 790 245, a augmenté le capital social par voie d'apport en nature pour le porter de 1.500 € à 621.500 €.

Pour avis : Le Président.

M2512167

GROUPE MONASSIER

Réseau Notarial

JONQUET-CHATON

11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

SCI DU MOULIN DE BEAUPRE

Société civile immobilière
Capital : 4.000,00 Euros
Siège social actuel : 15 ter rue de la citation - 10320 RONCENAY
RCS TROYES :452 784 457

Aux termes d'une AGE du 15/10/2025, il a été décidé de transférer le siège social de RONCENAY (10320) 15 ter rue de la citation à COTIGNAC (83570) lieudit La Colle 1984 chemin de Correns.
Les statuts seront modifiés en conséquence et mention sera faite au greffe du Tribunal de commerce compétent.

Pour avis : Le gérant.

M2512005

SARL «LAMY Benoît»

Société à responsabilité limitée au capital de 35.000 Euros
Siège social : 1 Place Saint Denis 10510 MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE
RCS Troyes 531 131 720

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2025, Madame Cécile LAMY née FLORENTIN demeurant 6 rue des Cottrets - 10510 MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE a été nommée en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, à compter du 4 novembre 2025 en remplacement de Monsieur Michel LAMY, gérant démissionnaire à compter de cette même date.
L'assemblée générale extraordinaire a également décidé d'étendre l'objet social à la prestation de travaux administratifs.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.
Pour avis, le représentant légal.

M2512149

MK TECH

SARL au capital de 7.500 Euros
4 rue d'Enfer - 02160 GUYENCOURT
531 962 637 R.C.S. Saint-Quentin

Par décisions de l'associé unique du 31/10/2025, il a été pris acte de la démission de M. Marc KUZNICKI de ses fonctions de gérant au 31/10/2025, remplacé par M. Benoit BUIRETTE demeurant 1 rue des Fontaines - 10140 VAUCHONVILLIERS à la même date. De plus le siège social a été transféré au 1 rue des Fontaines - 10140 VAUCHONVILLIERS, à compter du 31/10/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société qui est immatriculée au R.C.S. de SAINT-QUENTIN sous le numéro 531 962 637 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation R.C.S. de TROYES. Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN et TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2512170

Notaires

SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR
Notaire associée
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

EARL DU VIOT

EARL au capital de 88 050 Euros
Siège social : 1 Rue du Viot 10170 CHAUCHIGNY
RCS de TROYES n°322 675 679

L'AGE du 31/07/2024 a décidé à compter du 31/07/2024 d'augmenter le capital social de 36 585 € par apport en numéraire en le portant de 88 050 € à 124 635 €.
Article 6 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de TROYES.

La Gérance

M2512207

PLASTIQUES DE CHAMPAGNE

SAS au capital de 353.500 Euros
Siège social : Zone Industrielle, Rue Marc Verdier
10150 PONT-SAINT-MARIE
722 881 455 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'AGO du 06.11.2025 il a été pris acte de la démission de la société FYVAL de son mandat de Président et décidé de nommer en remplacement la société QUARPLAST, SAS ayant son siège social 57 Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée sous le n° 905 407 144 R.C.S. NANTERRE.
Il a été décidé de nommer les administrateurs suivants :
- La société QUARPLAST ;
- La société AMIQUAR, SA ayant son siège social 57 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 382 648 723.
Aux termes d'un conseil d'administration du 06.11.2025, la société QUARPLAST a été nommée en qualité de Président du conseil d'administration. M2512212



TANGRAM
NOTAIRES

MC2

Société par actions simplifiée
Au capital de 40.000,00 Euros
Siège social à TROYES (10000)
37 bis rue Charles Delaunay
R.C.S. Troyes 518 281 274

L'assemblée générale extraordinaire du 6 novembre 2025 a constaté la fin du mandat de président de Monsieur Manuel COSTA. Madame Géraldine COSTA née POMMERY, demeurant à PARIS 16^{ème} arrondissement (75016), 4 Rue Thiers, a été nommée présidente pour une durée indéterminée.
Modification au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2512261

bac | boileau

avocats conseils

SNC MPL INVEST

Société en nom collectif au capital de 1.000 Euros
Siège social : 18 rue Jean Monnet 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
898 692 397 RCS Troyes

Par acte SSP en date du 08/11/2025, la société AUBE DISTRIPRESSE, associée de la société SNC MPL INVEST, SNC au capital de 1.000 € dont le siège est sis 18 rue Jean Monnet à LA CHAPELLE SAINT LUC a cédé l'intégralité des 10 parts sociales n°90 à 100 qu'elle détenait dans ladite société à :
- Monsieur Pierre-Maurice LEDENT, déjà associé à 5 parts sociales ;
- Madame Mylène PROVENDIER épouse LEDENT, déjà associée à 5 parts sociales.
L'article 8 des statuts a été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2512271

BAHCO

SAS à capital variable
Siège social : rue de la Ferme Pierquin 51450 BETHENY
R.C.S. de Reims n°978 640 266

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 24/10/2025, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à BETHENY (51450), rue de la Ferme Pierquin, il sera à compter du 24/10/2025, fixé à LA CHAPELLE ST LUC (10600), 76 rue Jean-Baptiste Colbert.
- Président : M. NOEL Olivier 11 rue Antoine Parmentier - 10300 SAINTE SAVINE ;
- Directeur général : M. MAUPOIL Hubert 5 place du Docteur Knoeri - 51100 REIMS.
Radiation du R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de TROYES. M2512284

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

SCI SILO DES GRANDES CHAPELLES

Société civile immobilière au capital de 203.415 Euros
Siège social : 12 rue Bégand - 10000 TROYES - 429 008 915 R.C.S. Troyes

Par assemblée générale mixte en date du 06/11/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social du 12 rue Bégand - 10000 TROYES au 6 rue du Fort Chevreuse - 10000 TROYES à compter du 06/11/2025. Modification sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis et mention.

M2512309



IFAC

SELARL d'Avocats
Au capital de 100.000 Euros
Siège social : 28 Boulevard du 14 juillet 10000 TROYES
348 334 343 RCS Troyes

Le 31/12/2024, les associés ont décidé la réduction du capital de 33.400 € pour le ramener de 100.000 € à 66.600 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
M2512318

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCI SANGLE

SCI au capital de 1.020 Euros
Siège social :
24 rte Départementale 619
10140 LA VILLENEUVE AU CHÊNE
905 261 988 RCS de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 31/10/2025 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M^{me} GRAS Angélique, demeurant 9 rue de l'Eglise 10140 LA VILLENEUVE AU CHÊNE, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de TROYES.
M2511885



FOURNITURES INDUSTRIELLES ET THERMIQUES

SASU au capital de 5.000 Euros
Siège social : 2 rte de Marolles
10130 MAROLLES-SOUS-LIGNIÈRES
800 960 114 R.C.S. de Troyes

Le 15/10/2025, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. RECH Philippe, demeurant 2 rte de Marolles Charrey - 10130 MAROLLES-SOUS-LIGNIÈRES, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de TROYES.
M2512128



SCI M.J.R.B.

Société civile immobilière au capital de 60.980 Euros
Siège social : 31 rue Emile Buck
10440 LA RIVIERE DE CORPS
432 369 304 R.C.S. Troyes

L'AGE du 05/11/2025, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, sa mise en liquidation, et a nommé comme liquidateur M^{me} Blandine PAUGET-BOURLON, 31 rue Emile Buck (10440) LA RIVIERE DE CORPS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Elle a mis fin aux fonctions de gérante de M^{me} Blandine PAUGET-BOURLON à compter du même jour.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Guichet unique.
M2512270

CLOTURE

DE LIQUIDATION

TROYES INTERNATIONAL CONSULT

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 30.000 Euros
Siège social : 89 rue de la paix 10000 TROYES
Siège de liquidation : 89 rue de la paix 10000 TROYES
814 198 529 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025 au siège de la liquidation, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur El Habib BAHOUS, demeurant 89 Rue de la Paix, 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2512150

AVIS DIVERS

Etude de Maître
Caroline COURAILLON-ROUETTE
26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.30.34

M. REGIS FEVRE

Avis de saisine du légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 - Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe, en date à BRAGEOGNE-BEAUVOIR du 12 avril 2002, Monsieur Régis FEVRE, en son vivant retraitée, demeurant à BRAGEOGNE-BEAUVOIR (10340), 20 rue Gros, né à BALNOT LA GRANGE (10210) le 13 octobre 1951, décédé à LES RICEYS (10) le 13 mai 2025, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire à LES RICEYS (Aube), 26 rue Saint Robert, le 29 septembre 2025, suivi d'un acte contenant contrôle de la saisine des légataires universels reçu par Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire à LES RICEYS (Aube), 26 rue Saint Robert, le 5 novembre 2025.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargée du règlement de la succession : Maître Clémence GAUTIER, Notaire à LES RICEYS (10340), réf CRPCEN : 10074, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, copie de ce testament et de l'acte contenant contrôle de la saisine des légataires universels. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2512144

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 19/01/2023 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ANDRY Claude décédé le 03/12/2019. Réf. 0218156097. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2512221

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LAURAIN Alain décédé le 31/01/2012. Réf. 0218155647. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2512222

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 21/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BOUTRELLE Gilles décédé le 04/07/2024. Réf. 0218156565. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2512223

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 21/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. COURJAN Jacky décédé le 31/01/2023. Réf. 0218156563. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2512224

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. FUSCIEN André décédé le 31/08/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218099797.
M2512225

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 21/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LOPEZ Bernadette décédée le 21/02/2025. Réf. 0218156566. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2512226

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HAMMOU Richard décédé le 30/03/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218129266.
M2512227

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. NURDIN Kleber décédé le 18/03/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218140081.
M2512228

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DURAIN Rolande décédée le 11/12/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218133646.
M2512229

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} VERCHIANI Josette décédée le 26/12/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218140860.
M2512230

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BLAISE Jean-Marc décédé le 01/04/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218147423.
M2512231

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} COLOT Lucette décédée le 18/04/2018 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218102924.
M2512232

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DUHAILLIER Fabrice décédé le 13/05/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218140704.
M2512233

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SZYP Nicole décédée le 14/09/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218140291.
M2512234

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LANG Jean-Marc décédé le 21/10/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218141406.
M2512235

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CAPEDEVILLE Nadege décédée le 02/08/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218139318.
M2512236

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} THOMSEN Viktoria décédée le 14/02/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218141667.
M2512237

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MPEMBA LOUAS Gustave décédé le 07/02/2025. Réf. 0218156616. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2512238

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. POUJARD Serge décédé le 23/04/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218141978.
M2512239

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BELENA Henri décédé le 16/05/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218140293.
M2512240

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} VILLETET Sylvianne décédée le 26/05/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218143707.
M2512241

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PARTHIOT Daniel décédé le 12/06/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218143710.
M2512242

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LAVOISIER Gisele décédée le 30/09/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218147628.
M2512243

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BOIVIN Odile décédée le 16/09/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218148308.
M2512244

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} AXE Dely décédée le 15/10/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218146893.
M2512245

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MOUSSIN Laurence décédée le 26/05/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218143304.
M2512246

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PERNET Alain décédé le 06/12/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218152193.
M2512247

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

TENTOMOCHI

Aux termes d'un ASSP en date du 29/10/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TENTOMOCHI.

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché, la vente au détail de produits alimentaires et de marchandises diverses. La vente de journaux et articles de presse. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. La Société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Siège social : 15 rue Potel - 02210 OULCHY LE CHATEAU.

Capital : 1.000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

Gérance : M. GURHEM Rémi.
M2511921

N'CONFORT ÉNERGIE

Aux termes d'un acte sous signature privée signé en la forme électronique en date du 07/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : N'CONFORT

ÉNERGIE

SIÈGE : 22 Grande Rue 02220 MAAST

ET VIOLANE

DURÉE : 99 ans à compter de son

immatriculation au RCS

CAPITAL : 1 000 euros

OBJET : L'installation, la maintenance, la réparation et le dépannage de tous appareils et systèmes de ventilation ou de climatisation, et plus généralement tous travaux dans les domaines du froid, du conditionnement d'air, du nettoyage aéralique et de l'isolation énergétique ; Tous travaux d'électricité générale ; L'achat, la vente et la location de tous types de matériels, accessoires et équipements dans les domaines ci-avant définis ; Toutes interventions directes ou en sous-traitance dans les domaines ci-avant définis ; Toutes activités de conseil et de formation dans les domaines ci-avant définis.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

INALIÉNABILITÉ DES ACTIONS :

Les actions sont inaliénables pendant une durée de trois (3) ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers (2/3) des actions détenues au capital social.

PRÉSIDENT : M. Aurélien COUDERT,

demeurant 8 rue Fernand Sigler, 02200

BERNOY-LE-CHÂTEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Donovan

LANGLET, demeurant 2 Impasse Henri

Dunant 02220 BRAINE

La Société sera immatriculée au RCS

de SOISSONS

Pour avis : Le président

M2512215

MODIFICATION

DE STATUTS

BRICOTE

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social : 1 rue de la Forge
02300 MAREST DAMPCOURT
R.C.S. de Saint Quentin n°992 264 838

Par décision unanime en date du 10/10/2025, il a été décidé à compter du 10/10/2025 de nommer en qualité de gérant M. DOUCHEZ David, demeurant 1 rue de la Forge - 02300 MAREST DAMPCOURT en remplacement de M. FLAMANT Lydian, co-gérant, pour cause de démission et de M. DECOMBE David, co-gérant, pour cause de démission et de M^{me} JOLY Florence, co-gérante, pour cause de démission.
Modification au R.C.S. de SAINT-QUENTIN.
M2512074

MK TECH

SARL au capital de 7 500 Euros
4 rue d'Enfer
02160 GUYENCOURT
531 962 637 RCS Saint-Quentin

Par décisions de l'associé unique du 31/10/2025, il a été pris acte de la démission de M. Marc KUZNICKI de ses fonctions de gérant au 31/10/2025, remplacé par M. Benoit BUIRETTE demeurant 1 rue des Fontaines 10140 VAUCHONVILLIERS à la même date. De plus le siège social a été transféré au 1 rue des Fontaines,10140 VAUCHONVILLIERS, à compter du 31/10/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence La Société qui est immatriculée au RCS de SAINT-QUENTIN sous le numéro 531 962 637 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation RCS de TROYES. Mention sera faite au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis : La gérance.

M2512169

Nouveauté. La plus grande Smart de la jeune histoire de la marque prend la forme réussie d'un SUV familial 100% électrique affichant jusqu'à 646 ch et une autonomie maximum de 590 km.

Smart #5 : tout d'une grande



4,70 mètres : la Smart #5 voit la vie en grand.



Une planche de bord qui en met plein la vue. Au sens propre comme au figuré.

Troisième nouveauté de la gamme # (prononcer hash-tag) 100% électrique en trois ans, la marque désormais germano-chinoise – à moins que ce ne soit le contraire – poursuit sa route sans temps mort. Avec la #5, le constructeur aborde un nouveau chapitre en proposant un SUV familial de 4,70 m de longueur à la silhouette épurée, caractérisé par ses portes sans encadrement et ses porte-à-faux limités. Cette ligne nette et sans fioriture lui confère une vraie personnalité et tranche sur la quasi totalité des SUV du marché dont le design complexe fait parfois mal aux yeux. Cela devrait lui permettre de traverser les années sans vieillir prématurément. Ces formes cubiques, simples, évidentes et ces généreuses mensurations, conjuguées à un empattement de 2,90 m, garantissent un accueil

de première classe aux occupants. Cela se combine avec un volume de chargement de 630 dm³ auxquels s'ajoute un petit emplacement à l'avant. Contrat largement rempli coté habitabilité et praticité, encore accentué par les dossiers inclinables des sièges arrière. Des points forts, soulignés par Dirk Adelmann, le PDG de Smart Europe qui définit la Smart #5 comme « *le modèle le plus polyvalent de la marque* ». Les plus chanceux seront les occupants des places avant. Ils auront devant eux une planche de bord visuellement impressionnante. Derrière le volant, un écran numérique full HD de 10,25 pouces, complété par un affichage tête haute de 25,6 pouces, disponible sur certaines finitions. C'est presque banal, comparé aux deux écrans de 13 pouces chacun, l'un en position centrale,

l'autre faisant face au passager avant, regroupant une multitude de fonctions d'info-divertissement et de connectivité. Cet ensemble, de série à partir du troisième niveau de finition, est parfaitement intégré à la planche de bord. Visuellement, la présentation intérieure apparaît digne du segment premium. Sellerie cuir haut de gamme, incrustations en chêne, toit panoramique « Halo », pare-soleil électriques, système audio signé Sennhauser incluant 20 HP, 256 possibilités d'ambiance intérieure : la Smart #5 combine classicisme et modernité.

PUISSANCE ET AUTONOMIE MAXIMUM

Faut-il préciser qu'en matière d'aides à la conduite diverses et variées, la Smart #5 se situe au meilleur niveau du marché en

disposant de l'indispensable, de l'utile, du souhaitable et du superflu. Il y a tout et reste pour faciliter la vie au volant et assurer un maximum de sécurité. Certaines versions y ajoutent même cinq modes de conduite destinées aux évolutions *offroad* ou sur la neige. Voire pour la #5 Pulse une traction intégrale « intelligente » à deux moteurs. Désormais entièrement dédiée aux motorisations électriques, la famille Smart dispose de plusieurs blocs électriques dont les puissances varient de 340 ch en entrée de gamme (tout est relatif) jusqu'à 646 ch pour l'ultra puissante version Brabus aux performances ébouriffantes lui permettant d'oublier ses 2,4 tonnes en passant de 0 à 100 km/h en moins de 4 secondes. Dotée de la tech-

nologie 800 volts, le SUV Smart est équipé de différents types de batterie de 76 kWh à 100 kWh. Avec la plus puissante, il est possible de passer de 10% à 80% de marge de manoeuvre en seulement 18 minutes sur une borne de recharge rapide jusqu'à 400 kW. Selon les modèles, l'autonomie conventionnelle varie de 540 à 590 km. Le tout assorti du fameux « jusqu'à » indiquant les limites maximum envisageables. Des valeurs de premier ordre. La gamme Smart #5 débute à 46 600€ pour culminer à 57 600€ (hors Brabus). Des tarifs performants par rapport à ceux des rivales de l'inédite Smart germano-chinoise qui sème la zizanie dans l'univers huppé des SUV premium.

DOMINIQUE MAREE

Audi Q3 : la déclinaison Sportback

Elle se distingue par sa silhouette de SUV coupé mettant en avant un potentiel de séduction renforcé tout en partageant l'essentiel de sa technologie avec la version classique.

Audi présente la nouvelle Q3 Sportback comme « la combinaison du meilleur des deux mondes : la polyvalence d'un SUV et l'élégance d'un coupé ». Par rapport à la version « classique », la variante Sportback se distingue par son profil plus sexy, caractérisé par une ligne de toit abaissée de 29 mm à partir du montant central. Moins de trois centimètres qui dynamisent sa silhouette. Ses dimensions la situent au sommet du segment des compactes : 4,58 m de long pour

1,85 m de large et seulement 1,58 m de haut. Le tout sans réduire la capacité du coffre de 488 l (375 l pour la version hybride rechargeable) qui peut être portée à 1 386 l. Pour le reste, elle fait technologie et aménagement communs avec la Q3 qui vient de débarquer sur le marché. En entrée de gamme, on retrouve le quatre cylindres essence 1,5 l-150 ch disposant d'une hybridation légère (mild hybrid), réduisant la consommation et les émissions de CO2. La Q3

Sportback e-hybrid rechargeable, associe un 1,5 l-177 ch avec un bloc électrique pour une puissance combinée de 277 ch. Il permet une recharge rapide DC (50 kW) en courant continu, ne nécessitant que 26 minutes pour passer de 10% à 80% de marge de manoeuvre et bénéficie d'une autonomie 100 % électrique jusqu'à 120 km avec des normes d'émissions de CO2 entre 39 et 50 g /km. Audi n'a pas renoncé au diesel et la Q3 est disponible avec un 2 l TDI de 150 ch,

réclamant moins de 6 l/100 km en moyenne. Feux avant Matrix LED numériques constitués de 23 éléments de 25 600 micro LED, améliorant l'éclairage et le confort visuel, nouvelles suspensions (pneumatiques en option), multiples aides à la conduite... La Q3 Sportback est à la pointe de la technologie. Petite curiosité : le levier commandant la boîte de vitesse automatique est situé à la droite du volant...

D.M.



Jean-Pierre Vézien. Il voue sa vie au champagne et à la convivialité avec la Commanderie du Saulte Bouchon Champenois.

Le Grand Maître du champagne



Marcel Vézien réinvente le champagne en s'appuyant sur ses racines.

nom. Après ses études viticoles et son service militaire, Jean-Pierre, 20 ans, rejoint l'entreprise familiale. « Papa était très occupé, il y avait l'exploitation et il était le maire de Celles-sur-Ource. » À l'époque, le prix du kilo de raisin n'était pas celui d'aujourd'hui et tous les vignerons sont devenus récoltants-manipulants pour générer de la valeur. « Ils étaient tous individuels mais avaient l'esprit coopératif et collectif. Ils s'entraidaient, se prêtaient le matériel, les mises en bouteille, les gens venaient dégorger dans les maisons car elles n'avaient pas le matériel. À Celles-sur-Ource, nous comptons toujours 40 marques de champagne pour 500 habitants ! »

Cet esprit collectif perdurait avec la Saint-Vincent puis la confrérie des Vignerons. « J'ai d'ailleurs un peu plombé la fête à sa création en 1968 quand mon père a organisé la Saint-Vincent. Je rentrais de l'école et je me suis fait renverser par une voiture juste devant la maison ! », se souvient Jean-Pierre Vézien. Président de la Confrérie dans les années 2000, il organise des voyages pour les membres dans les vignobles des côtes du Rhône, des vins de Loire et même en Suisse. « J'ai été bercé par mon père qui était maire et toujours dans des associations. J'aime rassembler les gens sur des projets et partir à la découverte des vignobles qui nous entourent. »

LE SAULTE BOUCHON, AMBASSADEUR DU CHAMPAGNE

Et avec la Commanderie du Saulte Bouchon Champenois, il fédère du monde ! La Commanderie fête cette année ses 50 ans et il en est Grand-Maître depuis 1998 avec son humour et sa gouaille. L'Ordre vinique, fondé par Bernard Robert et Bernard Beuzon, épaulés par la Ville de Troyes et le Département, ouvre un premier

eu 164 chapitres et 1 600 personnes intronisées chargées de vanter « le vin des rois et le roi des vins », dont Pierre Perret, Serge Lama, le professeur Cabrol ou encore dernièrement Annie Genevard, ministre de l'Agriculture. « Nous avons également représenté le champagne et la Champagne-Ardenne à l'ambassade de France à Madrid, nous n'étions pas peu fiers ! »

Avec ses vingt hectares de vignes, Jean-Pierre Vézien poursuit dans les traces patrimoniales. Négociant-manipulant depuis les années 2000, « pour avoir un peu plus de bulles », Jean-Pierre Vézien développe ses gammes. « Avec l'an 2000, il y avait le côté euphorie et il fallait prévoir et nous avons augmenté le potentiel. Même si nous avons un apport de matière, cela reste dans notre entourage et est fait de la même façon que nous ». La Maison Marcel Vézien vend 200 000 bouteilles par an à un réseau de particuliers et de cavistes. « Nous sommes présents en Europe et l'arrivée de Noémie, notre fille, va nous permettre de développer un peu plus les marchés en Asie. Mais, il ne faudra pas que cela défavorise notre clientèle de particuliers. Je souhaite que cette clientèle qui nous a fait grandir ne soit pas oubliée. »

Le Champagne Vézien revisite ses cuvées et son lieu de dégustation avec un accueil plus contemporain. Toujours dans le respect de l'histoire, avec par exemple la cuvée Effervescence 56, en référence à la création de la Maison ou Souvenir d'Ancêtre en hommage à son grand-père. « Il faut rester humble et rendre hommage à toute cette génération. Ce n'est pas nous qui avons fait la Champagne. Nous essayons de la faire perdurer. Ce sont tous ces gens qui se sont battus contre le phylloxéra, contre les moments durs de l'histoire ». Respectueux des ancêtres et ancré dans son époque, Jean-Pierre Vézien fait partie des rencontres emplies de sincérité et de simplicité. Il se projette et tient compte de la déconsommation de vin. « Nous avons la chance d'être sur la planète Champagne, mais les gens peuvent s'en détourner pour aller sur de l'effervescent ». Alors, il ne

cesse de promouvoir le Champagne et met en place des activités d'œnotourisme avec « Devenez vigneron d'un jour », des ateliers qu'il organise dans les vignes ou dans ses caves qu'il théatralise avec un Escape Game. « Ça va ! Tout le monde a réussi à en sortir », plaisante celui qui a des idées et des projets plein la tête. « La mort me fait peur, j'ai peur de ne pas avoir le temps de réaliser tous mes rêves. »

Collectionneur de timbres et amateur de modélisme, le Grand Maître du Champagne a son jardin secret tout aussi festif que les bulles qui font son quotidien. « J'adore le cirque, j'adorerais qu'on m'embauche pendant un mois pour participer à la vie d'un cirque ! »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

1959

Naissance à Bar-sur-Seine.

1979

Rejoint l'exploitation familiale.

1995

Dirige la Maison de Champagne Marcel Vézien.

1998

Succède à son père comme Grand Maître de la Commanderie du Saulte Bouchon Champenois.

2024

Lauréat des Trophées Champenois 2024 catégorie Démarche œnotouristique.

2025

Parution du livre pour les 50 ans de la Commanderie du Saulte Bouchon Champenois. Une étoile dans le Guide Hachette 2026 pour le champagne Secret d'Éclairés de Marcel Vézien.

« Moi, j'ai un rêve ! », déclare Jean-Pierre Vézien. Et quand il rêve, l'enfant de Celles-sur-Ource, né à Bar-sur-Seine, rêve champagne. « J'étais le dernier président de la Maison de la Vigne à Essoyes, celui du déménagement quand elle s'est arrêtée en 2010. Je voulais faire un centre d'interprétation du champagne. » Puis, avec la création de CAP'C, Jean-Pierre Vézien abandonne le projet. Enfin presque. Parce que ses yeux pétillent et il esquisse un sourire lorsqu'il en parle. « J'ai acheté une maison à Bar-sur-Seine, elle est là. Je rêve d'en faire un lieu qui respire le champagne avec la Commanderie du Saulte Bouchon Champenois, des logements immersifs, un lieu événementiel avec un décor comme celui du bar des Folies Bergère ! Le champagne est partout. Je veux faire un lieu pour

le champagne. Ça me tient. Je m'endors le soir avec ce rêve et me réveille le matin avec ce même rêve. » Parce

« J'aime rassembler les gens sur des projets et partir à la découverte des vignobles qui nous entourent. »

que dans ses veines, ce n'est pas du sang qui coule, mais bien des bulles du subtil breuvage de la Côte des Bar.

À la fin du XIX^e siècle, son arrière-grand-père plante des vignes. « Il travaillait à la vigne et pour les chemins de fer à Troyes. Après la guerre, la vigne n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. » En 1956, son père, Marcel Vézien, électricien de métier, crée la Maison de Champagne qui gardera son

chapitre le 1^{er} février 1975. Quand ils répètent pour la cérémonie d'intronisation et déterminent les rôles de chacun, Marcel Vézien est choisi pour être le Grand Maître. « Il avait fait du théâtre et avait de la prestance. Je suis entré à la Commanderie dans les années 1990 comme bouchonnier. Au départ de mon père, le président Guy Morize m'a désigné pour lui succéder et j'y suis toujours... » Depuis, il y a



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

